

2023-2024

# LIVRET DE L'ÉTUDIANT

## MASTER MEEF

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

# ENCADREMENT ÉDUCATIF PARCOURS CPE



<b>ÉQUIPES.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES M3C .....</b>	<b>8</b>
Validation des années de M1 et M2.....	8
Assiduité .....	10
Validation du master .....	11
Régimes spécifiques d'étudiant (RSE) .....	11
Contrats pédagogiques.....	12
Dispositifs transitoires lors d'un changement de maquette .....	12
<b>CONTENU MASTER 1 .....</b>	<b>15</b>
<b>CONTENU MASTER 2 .....</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>80</b>
Grille de compétences CPE.....	81
Traces du réel relatives au.x stage.s en M1 CPE .....	82
Traces du réel relatives au stage en M2 CPE.....	88

## DIRECTION

Directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

**Nathalie CATELLANI**

nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable des formations

**Laure IBERNON**

laure.ibernon@u-picardie.fr

Directeur adjoint de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable recherche

**Antoine KATTAR**

antoine.kattar@u-picardie.fr

Responsable Mention 3 « Encadrement éducatif »

**Julie TOURNIER**

julie.tournier@u-picardie.fr

Responsable professionnalisation Mention 3 « Encadrement éducatif »

**Hélène LESOT**

helene.lesot@u-picardie.fr

Responsable enseignement à distance (EAD)

**Pascale JUNIET**

pascale.juniet@u-picardie.fr

## SECRETARIATS

Gestionnaire scolarité

**Alexandra TALLET**

alexandra.tallet@u-picardie.fr

Secrétaire du numérique et EAD

**Arnaud BLIN**

arnaud.blin@u-picardie.fr

Secrétaire professionnalisation

**Sabine VAISSIÉ**

sabine.vaissie@u-picardie.fr

**RESPONSABLE DU PARCOURS****Nicolas LEBRUN**

nicolas.lebrun@u-picardie.fr

**FORMATEURS PARCOURS****Geoffrey BLONDELLE****Mélanie FABRE****Antoine GODET****Laure IBERNON****Clémence JOUANNET****Pascale JUNIET****Antoine KATTAR****Vincent LE ROUX****Geoffroy MERLOT****Clément PARISE****Nicolas RIBEIRO****Sophie RICHARDOT****Nicolas Denis THIERRY****Christophe VERSELLE**

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention Encadrement éducatif parcours CPE vise à faire acquérir progressivement les compétences exigées d'un Conseiller Principal d'Éducation exerçant au sein d'un établissement public local d'enseignement (EPL), tout en dotant l'étudiant d'une forte culture générale sur les questions d'éducation et d'un esprit critique par la connaissance et l'expérimentation de la recherche.

Ce Master MEEF est un master professionnalisant d'une durée de 2 ans qui s'adresse à ceux et celles qui ont pour ambition d'exercer des responsabilités éducatives. Il offre, d'une part, aux étudiants une préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission au certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation, d'autre part, un accompagnement dans l'entrée dans le métier.

Le Master 1 inclut une partie disciplinaire, une partie didactique, l'apprentissage du métier de CPE, une initiation à la recherche.

La pratique professionnelle est constituée de stages d'observation et de pratique accompagnée dans les établissements scolaires de l'académie d'Amiens.

Le Master 2 poursuit l'apprentissage du métier et assure la préparation au concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (épreuves écrites et orales).

Certains étudiants poursuivront leur pratique professionnelle sous forme de stages en établissements, d'autres sous forme de contrats alternants.

Les étudiants découvrent progressivement le système éducatif, le fonctionnement des établissements scolaires et la professionnalité du CPE. Ils développent également des compétences méthodologiques indispensables pour l'obtention des épreuves écrites et orales du concours.

Ils sont amenés à s'interroger sur les grandes thématiques éducatives qui traversent l'École mais aussi sur l'approche systémique induite par le positionnement du CPE, fonctionnaire d'état, agissant au sein d'équipes plurielles, en collaboration avec les familles et partenaires de l'institution, dans la perspective de la vie scolaire, définie ainsi dans les textes : « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel ».

Afin d'acquérir les compétences relatives au référentiel de 2013, c'est à dire à la fois, celles reconnues communes aux personnels d'enseignement et d'éducation et les 8 spécifiques au corps des conseillers principaux d'éducation, ils sont accompagnés dans la mise en perspective des apports théoriques dispensés au sein de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ) avec leur expérience vécue, lors des stages, dans les collèges et lycées.

## CONCOURS VISÉ ET AUTRES SECTEURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le principal débouché du master est le métier de Conseiller Principal d'Education dans l'enseignement secondaire public (collège ou lycée) après la réussite au concours national : CRCPE (concours de recrutement de conseiller principal d'éducation).

Pour les étudiants non admis aux concours CPE et qui ne souhaitent pas poursuivre dans cette orientation professionnelle, le Master MEEF mention Encadrement éducatif, une fois validé, est aussi un atout important dans la préparation d'autres concours ou l'intégration dans certains secteurs professionnels en lien avec l'éducation ou la prise en charge des jeunes.

Par la culture générale pointue exigée (sur l'adolescent, la jeunesse, le système éducatif, et plus largement les métiers de la formation dans leur dimension historique, sociologique, psychologique, philosophique mais aussi sur la vie scolaire et l'encadrement des jeunes), par l'acquisition de compétences multiples (méthodologie de la maîtrise des savoirs académiques, de la note de synthèse, de l'étude de dossiers documentaires, de la maîtrise des techniques d'animation, d'entretien, de suivi etc.), le master permet, en effet, à de nombreux étudiants de réussir d'autres concours dans le champ de l'éducation spécialisée, de l'encadrement éducatif et de la protection judiciaire de la jeunesse ou de mettre à contribution leurs compétences au sein de structures éducatives culturelles ou associatives.

Certains s'orientent en tant qu'adjoint éducatif dans les établissements de l'enseignement secondaire privé, responsable de secteur éducatif ou de dispositifs (d'insertion, d'animation...) en direction des jeunes, au sein d'organismes et/ou d'associations.

D'autres trouvent des débouchés au sein des collectivités territoriales et gèrent, en spécialistes, les dossiers liés à l'éducation et à l'insertion des jeunes.

Par ailleurs, la rigueur rédactionnelle, l'aisance orale et l'acquisition de gestes professionnels en ce qui concerne, d'une part, la gestion d'un service ou l'animation d'une équipe, d'autre part, le conseil dans le cadre de l'entretien sont des compétences aisément valorisables dans le monde professionnel. Comme le métier de CPE est aussi diversifié que le concours est difficile, sa préparation est exigeante tant d'un point de vue intellectuel qu'opérationnel et garantit ainsi un haut niveau de formation.

De fait, ce Master MEEF mention Encadrement éducatif est un Master riche et intéressant en lien avec l'actualité et le champ large de l'éducation des enfants et de la jeunesse, aussi il demande à la fois un travail et un investissement personnel soutenu.

## LA VIE SCOLAIRE, CARREFOUR DE L'ÉTABLISSEMENT

« Unité fonctionnelle, dimension de l'action scolaire qui doit être maîtrisée, comme les autres centres de l'action éducative, la vie scolaire s'identifie à ses objectifs, ses moyens, ses méthodes et sa déontologie.

Outil de la complexité nouvelle des établissements, elle se caractérise par son attention aux besoins des élèves ». **JP OBIN : Préface de « la Vie Scolaire » de Christian VITALI**

La vie scolaire ne doit pas se limiter à représenter les temps et lieux « hors de la classe ». La vie scolaire est un service à part entière de l'établissement dont la finalité éducative doit être pensée de façon globale. Il s'agit d'apprendre aux élèves à vivre ensemble, favoriser le développement de l'autonomie, l'initiative et la responsabilité, et leur permettre d'acquérir des compétences civiques et sociales. La vie scolaire prend en compte l'élève dans sa globalité d'adolescent et de futur citoyen : accueil des élèves, suivi individuel et collectif, actions de prévention et de sensibilisation, projets divers portés par les élèves, internat, élections et formation des délégués...

Le travail dans un service de vie scolaire implique la notion équipe et le travail en partenariat. L'équipe doit être soudée et les discours cohérents : la cohérence étant le gage d'une meilleure compréhension de la part des élèves et des autres membres de la communauté éducative.

**La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République** souligne dans son rapport annexé la place importante du climat scolaire avec l'objectif « **d'améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité** ».

Cette notion de climat scolaire nouvellement intégrée dans le paysage éducatif français souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences.

Il s'agit d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements.

En effet, comme le souligne **Monica GATHER THURLER**, professeure de la Faculté de Genève en psychologie et des sciences de l'éducation « Chaque établissement a sa propre atmosphère, ses propres vibrations qui le rendent unique. Le climat d'un établissement exerce une forte influence sur ceux qui y travaillent car, dans une large mesure, leurs fonctionnements intellectuels, sociaux et personnels en dépendent ».

La vie scolaire se doit de répondre au mieux aux attentes de l'École de la République par un travail d'équipe basé sur la confiance, la communication, le respect des règles, l'envie, l'investissement sans jamais oublier pourquoi nous exerçons ces fonctions.

La vie scolaire, emmenée par son équipe de conseillers principaux d'éducation, d'Assistants d'Éducation et/ou de Services civiques se devra autant qu'il est humainement et techniquement possible de : « **Placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel.** »

L'équipe des responsables du Parcours CPE vous souhaite la bienvenue et vous souhaite une bonne année 2022-2023 dans le Master MEEF mention Encadrement éducatif.

**Nicolas LEBRUN**, Responsable du Parcours CPE

## 3.1 VALIDATION DES ANNEES DE M1 ET M2

Les choix qui président aux modalités de contrôle de connaissances et de compétences répondent à deux principes :

- Les modalités d'évaluation des étudiants sont établies dans le but de construire et de s'approprier progressivement au fil des deux années savoirs et compétences ; les modalités contribuent à la cohérence de la formation théorique et professionnelle des étudiants ;
- Les modalités contribuent à l'explicitation des compétences à acquérir.

Les modalités d'évaluation s'appuient sur deux approches :

- une validation s'appuyant sur le référentiel de compétences métier et visant pour chaque année un niveau minimum de compétences à acquérir ;
- une validation chiffrée qui contribue, par UE, à évaluer un niveau dans une ou plusieurs compétences.

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE			
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE		
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.		
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT	
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.	



DOMAINES ET GROUPEMENTS DE COMPETENCES CPE	
<b>DOMAINE A</b> <b>Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale</b> Le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	<b>GRCC1</b> - Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction
	<b>GRCC2</b> - Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
<b>DOMAINE B</b> <b>Animer la politique éducative de l'établissement et accompagner le parcours de formation des élèves</b> Le CPE, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves	<b>GRCC3</b> - Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative
	<b>GRCC4</b> - Accompagner les élèves dans leur globalité
<b>DOMAINE C</b> <b>Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets</b> Le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	<b>GRCC5</b> - Intégrer les éléments de la culture numérique
	<b>GRCC6</b> - S'engager dans une démarche de développement professionnel
	<b>GRCC7</b> - Utiliser une LVE dans les situations exigées par son métier

Les principes généraux sont les suivants :

#### Validation des éléments constitutifs et des UEs

- Les UEs 1, 2 et 3 seront évaluées en contrôle continu intégral.
- Les éléments constitutifs (EC) évalués au sein d'une même UE sont compensables entre eux à l'année, avec une note minimale de 7 pour chaque élément constitutif. Les évaluations au sein d'un élément constitutif sont compensables entre elles.
- La note d'une UE est obtenue par la moyenne pondérée des ECTS des EC évalués.
- La note d'un EC est obtenue par la moyenne arithmétique des matières évaluées ou des groupements de matières évalués qui le composent.
- L'étudiant ne passe en session de rattrapage que les épreuves dans les EC correspondant aux UEs non validées telles que décrites pour chaque UE.
- Dans le cas d'une session de rattrapage, la meilleure des deux notes s'opère entre la session initiale et la session de rattrapage le cas échéant.
- En cas de redoublement d'une année, accordé par le jury de l'année, les étudiants se voient reporter toutes leurs notes des éléments constitutifs validés.

#### M3C particulières

En M2, pour l'UE 4 Recherche, l'étudiant ne pourra soutenir son mémoire qu'une seule fois, en session 1 ou 2. La soutenance de mémoire en session 1 ne peut se faire qu'avec l'accord du directeur de mémoire à partir du mémoire qui lui a été transmis, dans les délais demandés. Tous les étudiants qui n'ont pas soutenu en session 1 pourront soutenir en session de rattrapage, à condition d'avoir rendu le mémoire dans les délais demandés. En cas de non-respect des délais, l'étudiant sera alors défaillant.

#### Validation des compétences du référentiel métier

Chaque domaine de compétences ou groupement de compétences est évalué de manière transversale dans plusieurs UEs à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) et au travers des stages.

### Délivrance de l'année

- Chaque année de master est validée :
  - lorsque toutes les UEs ont une note supérieure à 10, la moyenne de l'année est obtenue par la moyenne pondérée (par les ECTS de l'UE) des notes des UEs,
  - et si l'étudiant a atteint au moins le niveau 1 du référentiel de compétences métier en M1 et au moins le niveau 2 du référentiel métier en M2.
- Chaque semestre permet de capitaliser 30 ECTS.
- La mention du diplôme de master est délivrée sur la moyenne des deux années de master.
- Il n'y a pas de compensation entre les deux années de master.
- Si l'étudiant n'a pas fait son M1 à l'UPJV, la note du master correspondra à la note du M2.
- Les stages en M1 comme en M2 sont obligatoires. Pour valider le stage, les conditions suivantes sont requises :
  - avoir validé certaines compétences du référentiel métier,
  - avoir 4/5 du stage effectué au minimum sur chaque année de master.
- En cas de non validation d'une année de master, les notes obtenues dans les UEs, les éléments constitutifs (EC) au-dessus de 10 sont conservées.
- Il y a deux sessions d'examen, une session 1 et une session de rattrapage, les examens de la session de rattrapage ne pouvant démarrer qu'après un délai minimum d'une semaine après affichage des résultats de session 1.

## 3.2 ASSIDUITE

- Pour le parcours CPE en présentiel, l'assiduité est obligatoire pour bénéficier du contrôle continu.
- En cas d'absences justifiées dans plus de 25% des activités de contrôle continu, l'étudiant ne pourra bénéficier du contrôle continu et devra se soumettre à une épreuve terminale (comptant pour la session 1).
- En cas d'absences non justifiées (au-delà de deux), l'étudiant perd le bénéfice du contrôle continu et ne pourra bénéficier d'une épreuve terminale de session 1. Il devra se présenter à la session de rattrapage.
- Il appartient à l'étudiant de justifier de son absence dans un délai d'une semaine maximum.

TYPE D'ABSENCE	EXEMPLE DE JUSTIFICATION
Maladie, accident	Certificat médical
Examen médical	Convocation
Garde d'enfants	Certificat
Obsèques	Attestation sur l'honneur
Grèves des transports en commun	Preuve de suppression du transport, communiqué
Charge de famille	Convocation liée à la charge, attestation sur l'honneur...
Présentation à un concours	Convocation, ou preuve de participation
Présentation à un examen	Convocation

### 3.3 VALIDATION DU MASTER

- Le jury peut octroyer des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre ou de l'année, soit pour attribuer un résultat positif (admis), soit pour attribuer une mention.
- Le jury peut octroyer des points bonus aux étudiants suivant les pratiques suivantes : langues à la Maison des Langues, pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS, pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C. Ajout à la moyenne générale du semestre pour une activité : 0.1 par semestre.
- Le jury est souverain pour décider du redoublement des étudiants de master MEEF, première et seconde année. Chaque décision défavorable au redoublement devra être prononcée par le jury d'année qui doit être en mesure de justifier cette décision et au besoin de la formaliser.
- Aucune dette n'est possible entre la première et la seconde année de Master.

### 3.4 REGIMES SPECIFIQUES D'ETUDIANT (RSE)

- Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- Étudiant salarié qui justifie d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne
- Étudiant en situation de handicap
- Étudiant à besoins éducatifs particuliers
- Étudiant en situation d'altération temporaire de santé
- Étudiante enceinte
- Étudiante en situation de maternité
- Étudiant en situation de paternité
- Étudiant chargé de famille
- Étudiant sportif de haut niveau
- Étudiant artiste de haut niveau
- Étudiant créateur d'entreprise
- Étudiant exerçant des responsabilités particulières : étudiant exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, étudiant accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, étudiant réalisant une mission dans le cadre du service civique et étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires

Les étudiant-e-s ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études peuvent ainsi demander à bénéficier d'un RSE.

Toute modification éventuellement possible sera négociée avec le responsable pédagogique.

Chaque étudiant devra compléter une « demande de régime spécifique ». Cette demande devra être validée par le directeur de centre et le directeur de la composante.

Ce régime spécifique sera joint au contrat pédagogique.

### 3.5 CONTRATS PEDAGOGIQUES

Un contrat pédagogique est mis en place pour les étudiants RSE, les étudiants procédant à une validation d'études (VE), les étudiants en transfert de scolarité et les étudiants redoublants, ou dans le cas où l'étudiant en ferait la demande.

### 3.6 DISPOSITIFS TRANSITOIRES LORS D'UN CHANGEMENT DE MAQUETTE

Public concerné : étudiants redoublants

Un étudiant a acquis des ECTS dans une formation. Il ne peut donc perdre ces points.

Durée des dispositions transitoires : 1 an (cas général) ou 2 ans (en cas d'année de césure).

Pour chaque semestre/année de formation, le responsable de la formation (ou la personne mandatée) élabore un tableau de correspondances entre les UE et EC des maquettes actuelles et ceux/celles des nouvelles maquettes. Les correspondances peuvent être définies sur la base des ECTS et/ou des contenus des enseignements.

# Maquette MASTER MEEF 3ème mention

## Parcours : CPE

UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs		Matières	MASTER 1						MASTER 2					
			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)		
						CM	TD	TP				CM	TD	TP
<b>Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire</b>			<b>UE1.1</b>		<b>21</b>	<b>57</b>	<b>152</b>	<b>0</b>	<b>UE1.2</b>		<b>4</b>	<b>4</b>	<b>57</b>	<b>0</b>
Problématisation des questions socio-éducatives			EC1A.1		8	23	58							
Maîtrise des techniques d'analyse			EC1B.1		2	9	27							
Situer le processus adolescent dans et hors le contexte scolaire			EC1C.1		3	6	18							
Appréhender le système éducatif français et ses institutions hier et aujourd'hui			EC1D.1		6	15	41							
Découvrir les dispositifs d'accompagnement de l'adolescent									EC1E.2		4	4	17	
Penser le groupe en contexte scolaire			EC1F.1		2	4	8							
Méthodologie du concours									EC1G.2				40	
<b>Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation</b>			<b>UE2.1</b>		<b>21</b>	<b>42</b>	<b>132</b>	<b>0</b>	<b>UE2.2</b>		<b>25</b>	<b>54</b>	<b>92</b>	<b>0</b>
Identifier le fonctionnement et le cadre législatif de l'EPL			EC2A.1		4	9	30		EC2A.2		3		14	
Agir au sein de la communauté éducative									EC2B.2			37	23	
Animer les différents axes de la politique éducative			EC2C.1		3	16	11							
Caractériser la professionnalité du CPE : métier prescrit, métier réel			EC2D.1		3	8	16							
Actions de remédiation			EC2E.1				18							
Pilotage d'un service et animation d'une équipe			EC2F.1		3	6	18		EC2F.2		4	7	8	
Le CPE, acteur pédagogique dans l'établissement			EC2G.1			3	9		EC2G.2		6	10	17	
Accompagnement groupal de la pratique			EC2H.1				30		EC2H.2				30	
Stages			EC2S.1		8				ECSE.2		12			
<b>Etre fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif</b>			<b>UE3.1</b>		<b>10</b>	<b>6</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>UE3.2</b>		<b>15</b>	<b>11</b>	<b>103</b>	<b>10</b>
Maîtriser les techniques d'exposé et d'échanges professionnels									EC3A.2				49	
Appréhender le climat scolaire au service de la réussite									EC3B.2		5	7	14	
Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			EC3C.1		3		9	6	EC3C.2		3		11	4
Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif			EC3D.1		3			21	EC3D.2		2			6
Langue vivante étrangère au choix	Langue Vivante Etrangère : Allemand		EC3E.1	EC3EA.1	2		20		EC3E.2	EC3EA.2	2		20	
	Langue Vivante Etrangère : Anglais	EC3EB.1		EC3EB.2										
	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	EC3EC.1		EC3EC.2										
Spécialisation au choix	Langues et interdisciplinarité		EC3F.1	EC3FA.1	2	6	8		EC3F.2	EC3FA.2	3	4	9	
	Allophonie et francophonie	EC3FB.1		EC3FB.2										
	Ecole inclusive	EC3FC.1		EC3FC.2										
	Développement durable	EC3FD.1		EC3FD.2										
<b>Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel</b>			<b>UE4.1</b>		<b>8</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>UE4.2</b>		<b>16</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>0</b>
Séminaires communs	Principes et modalités des recherches collaboratives		EC4A.1	EC4AA.1	8		4		EC4A.2	16				
	Les dispositifs méthodologiques	EC4AB.1												
	L'écriture à visée scientifique													
Séminaires de recherche	Séminaires de recherche		EC4B.1				22		EC4B.2				22	
<b>TOTAUX</b>				<b>485</b>	<b>60</b>	<b>111</b>	<b>347</b>	<b>27</b>	<b>359</b>	<b>60</b>	<b>69</b>	<b>280</b>	<b>10</b>	

# Maquette MASTER MEEF 3ème mention

## Master MEEF - CPE

M1

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M1 CPE	Master MEEF - CPE									
UE1.1	<b>Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire</b>			Obligatoire	21	57	152	0		
EC1A.1	Problématisation des questions socio-éducatives			Oblig.	8	23	58		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 min de préparation, 10 min de passage) (note)
EC1B.1	Maîtrise des techniques d'analyse			Oblig.	2	9	27		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h (note)
EC1C.1	Situer le processus adolescent dans et hors le contexte scolaire			Oblig.	3	6	18		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h (note)
EC1D.1	Appréhender le système éducatif français et ses insinuations hier et aujourd'hui			Oblig.	6	15	41		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h (note)
EC1F.1	Penser le groupe en contexte scolaire			Oblig.	2	4	8		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h (note)
UE2.1	<b>Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation</b>			Obligatoire	21	42	132	0		
EC2A.1	Identifier le fonctionnement et le cadre législatif de l'EPL			Oblig.	4	9	30		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 mn de préparation, 10 mn de passage) (note)
EC2C.1	Animer les différents axes de la politique éducative			Oblig.	3	16	11		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 mn de préparation, 10 mn de passage) (note)
EC2D.1	Caractériser la professionnalité du CPE : métier prescrit, métier réel			Oblig.	3	8	16		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 mn de préparation, 10 mn de passage) (note)
EC2E.1	Actions de remédiation			Oblig.			18			
EC2F.1	Pilotage d'un service et animation d'une équipe			Oblig.	3	6	18		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 mn de préparation, 10 mn de passage) (note)
EC2G.1	Le CPE, acteur pédagogique dans l'établissement			Oblig.		3	9			
EC2H.1	Accompagnement groupal de la pratique			Oblig.			30			
EC2S.1	Stages		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.	8				Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio (au moins sur 2 disciplines de la polyvalence) et des visites de stages - Résultat validé / non validé Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé
UE3.1	<b>Etre fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif</b>			Obligatoire	10	24	101	27		
EC3C.1	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		9	6	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
EC3D.1	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif			Oblig.	3			21	Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
EC3E.1	Langue vivante étrangère	EC3EA.1	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix			20		Épreuves orales	Épreuve orale
		EC3EB.1	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix	2		20		Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3EC.1	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.1	Spécialisation	EC3FA.1	Langues et interdisciplinarité	1 choix		6	8		Présentation du projet (écrit ou oral)	Présentation d'un projet (écrit ou oral)
		EC3FB.1	Allophonie et francophonie	1 choix	2	6	8		Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3FC.1	Ecole inclusive	1 choix		6	8			
		EC3FD.1	Développement durable	1 choix		6	8			
UE4.1	<b>Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel</b>			Obligatoire	8	6	26	0		
EC4A.1	Séminaires communs	EC4AA.1	Principes et modalités des recherches collaboratives	Oblig.		6			Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)	Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)
EC4B.1	Séminaires de recherche	EC4AB.1	Les dispositifs méthodologiques	Oblig.	8		4			
				Oblig.			22			

## 4.1 CONTENU MASTER 1

UE1.1

**MAITRISER LES SAVOIRS ET LES COMPETENCES POUR FAVORISER LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE**

ECTS : 21

EC1A.1

**PROBLEMATISATION DES QUESTIONS SOCIO-EDUCATIVES**

HEURES

CM : 23

TD : 58

TP : 0

ECTS : 8

**Objectifs :**

**Sociologie :** Comprendre les enjeux liés aux inégalités sociales de réussite scolaire (état des lieux, dynamiques d'évolution et comparaisons internationales), les éclairages sociologiques des inégalités scolaires.

Appréhender les approches sociologiques de la violence à l'école, du décrochage scolaire, des relations école-familles, des processus de ségrégations scolaires dans l'institution scolaire.

**Philosophie :** Comprendre les enjeux et fondements philosophiques de l'éducation, des notions de démocratie, de culture, de Raison, d'instruction, de citoyenneté, d'éthique et d'autorité.

Comprendre les fondements de l'Ecole républicaine et la laïcité de l'école et de l'État, des valeurs de la république et de l'éducation.

Il s'agira, pour l'étudiant de savoir mobiliser des connaissances sur les questions relatives à l'éducation et à la formation des jeunes et les mettre en valeur :

- Avoir des idées générales à propos de l'éducation,
- Avoir une approche éducative construite sur des références bibliographiques et une culture personnelle,
- Utiliser ces connaissances au service d'une argumentation,
- Prendre position pour s'engager en tant que futur professionnel.

**Contenus :**

**Sociologie :** Le programme visera à appréhender les différents modèles d'explication des principaux phénomènes éducatifs regroupés sous les huit grands thèmes suivants : l'école et la société, la violence et les formes de ruptures scolaires, la mixité sociale, les publics scolaires, l'école et les familles, le rapport au savoir, les discriminations, la justice scolaire et les inégalités.

Il s'appuiera sur la bibliographie officielle du concours, afin d'en étudier les thèmes et orientations. Une attention particulière, dans le cadre de cette UE, sera portée à la méthodologie des sciences sociales en matière d'analyse du système éducatif.

**Philosophie :** Les cours seront orientés dans la perspective de la préparation des écrits du concours avec, dans une moindre mesure, une projection pour les épreuves orales vis-à-vis desquelles les éléments théoriques abordés pourront aussi nourrir une culture professionnelle. Le questionnement progressif permettra de problématiser la place de l'école, en mettant en évidence la complexité grandissante de ses finalités et de ses missions. Conjointement il s'agira d'interroger la place du CPE aujourd'hui, en tant qu'acteur éducatif majeur au sein d'un système ayant à relever les défis de la démocratisation, de la construction des savoirs, de la formation des citoyens et de l'égalité. Se rajoutent également les notions importantes des valeurs, de la laïcité, de l'éthique et de l'autorité.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu

**M3C session 2 :**

Écrit ou oral (note)

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Usage de la plateforme Moodle

Usage des ressources numériques du Ministère de l'Éducation nationale

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction CC1, CC2, Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

CC6, CC7, CC10, CC11, CC12, CC13, CC14



EC1B.1	MAITRISE DES TECHNIQUES D'ANALYSE			ECTS : 2
	HEURES	CM : 9	TD : 27	

**Objectifs :**

La formation vise l'acquisition, par les étudiants, de la méthode des épreuves écrites du concours : la maîtrise des savoirs académiques et l'étude de dossier.

**Contenus :**

Cette UE permet d'aborder les points méthodologiques suivants : problématisation, structuration, étude d'un dossier, sélection, mise en perspective, analyse et synthèse des informations et documents.

Elle permet également de travailler l'appropriation et l'utilisation des connaissances théoriques et pratiques de la formation dans la perspective d'épreuves professionnalisantes : approche systémique d'un établissement, position du CPE, etc.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit (note)

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Réflexion sur les sources d'information. Consultation de ressources sur la plateforme Tutelec.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC1C.1	SITUER LE PROCESSUS ADOLESCENT DANS ET HORS LE CONTEXTE SCOLAIRE			ECTS : 3
	HEURES	CM : 6	TD : 18	

**Objectifs :**

Permettre aux étudiants d'appréhender les caractéristiques liées au processus adolescent dans l'environnement scolaire et en dehors de cet environnement et de réfléchir à sa position professionnelle en tant que CPE face et pour l'adolescent.

**Contenus :**

L'approche et les définitions de l'adolescence comme processus de changements et de création de soi ; le rapport des adolescents au corps ; aux parents ; au cadre scolaire, aux pairs (groupe versus bande) ; au numérique ; à la culture.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit (note)

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

CC12, CC13, CS5, CS6, CS7, CS8

EC1D.1	APPREHENDER LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS ET SES INSTITUTIONS HIER ET AUJOURD'HUI			ECTS : 6
	HEURES	CM : 15	TD : 41	

### Objectifs :

**Histoire :** Connaître l'histoire du système scolaire français de la Révolution française de 1789 à nos jours.

Comprendre les objectifs politiques, culturels, religieux, civiques, économiques, sociaux et militaires des différents régimes et gouvernements de la France depuis 1789, et les conséquences sur les fonctions des institutions scolaires en France.

Situer les mutations des institutions scolaires dans leur contexte global : régimes politiques, mutations culturelles, transformations économiques et sociales, place de la France dans le monde.

Connaître les valeurs de la République que doivent transmettre aujourd'hui les institutions scolaires.

**Système éducatif :** Comprendre le système éducatif français actuel en prenant en compte son évolution dans le temps. Se familiariser avec les politiques scolaires et son organisation ainsi que les textes régissant nos missions. Appréhender les fondements historiques des systèmes éducatifs dans une perspective comparative. Identifier et comprendre les mécanismes et les processus de l'intégration et de l'inclusion des élèves. Appréhender l'orientation scolaire d'un point de vue institutionnel et individuel.

### Contenus :

**Histoire :** Les mutations et les finalités des institutions scolaires en France de 1789 au XXI<sup>e</sup> siècle.

Histoire des institutions scolaires dans leur contexte global depuis 1789.

Présentation de l'évolution des différents aspects de ces institutions.

**Système éducatif :** Comprendre l'évolution du système éducatif depuis l'avènement du collège unique de 1975 ainsi que la notion d'EPL.

Nous serons amenés à nous pencher sur l'organisation du système éducatif français autour des thèmes suivants : les lois d'orientation et principes fondamentaux, leurs mises en œuvre et leurs objectifs, l'organisation décentralisée et déconcentrée des EPLE et la notion d'autonomie, la diversité des établissements et les voies de formation, les notions de sectorisation et d'éducation prioritaire, les enquêtes PISA et enfin sur ses évolutions par le biais des réformes.

### M3C session 1 :

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

### M3C session 2 :

Ecrit ou oral (note)

### Intégration d'éléments de la culture numérique :

Usage de la plateforme Moodle

Usage des ressources numériques du Ministère de l'Éducation nationale

### Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC1F.1	<b>PENSER LE GROUPE EN CONTEXTE SCOLAIRE</b>				ECTS : 2
	HEURES	CM : 4	TD : 8	TP : 0	

**Objectifs :**

Permettre aux étudiants d'aborder la notion du groupe comme objet privilégié de la psychosociologie et comme configuration à laquelle est confronté le CPE au quotidien en situation de travail.

**Contenus :**

Nous aborderons la spécificité du travail "en groupe" et ses objectifs en fonction du contexte culturel et institutionnel dans lequel il se développe ;

La position d'animateur de groupe et l'éclairage apporté par différentes approches centrées sur le fonctionnement des groupes : Le registre des attitudes et l'écoute (Rogers) ;

Les fonctions de l'animation d'un groupe (Guy Palmade) ; Interaction et influence : les catégories de Bales ;

Les fonctions et rôles dans un groupe. (Anzieu et Martin) ; Groupe et appareil psychique (Kaës) ; les hypothèses de base dans les groupes restreints (Bion), l'illusion groupale (Anzieu).

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

CC12, CC13, CS5, CS6, CS7, CS8

UE2.1

**CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE MISSIONS D'EDUCATION**

ECTS : 21

EC2A.1

**IDENTIFIER LE FONCTIONNEMENT ET LE CADRE LEGISLATIF DE L'EPL**

HEURES

CM : 9

TD : 30

TP : 0

ECTS : 4

**Objectifs :**

**Fonctionnement des EPLE :** Se familiariser avec le fonctionnement des EPLE en prenant en compte leurs diversités.

Aborder les principes généraux de fonctionnement et les outils et ressources mis à disposition des personnels pour assurer leurs missions et ainsi répondre aux exigences de l'Ecole de la République.

Connaître l'institution scolaire, les politiques éducatives et les EPLE (fonctionnement et acteurs), Savoir appréhender les différents publics et déterminer les moyens mis à disposition des EPLE pour accueillir et placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire.

Connaître les partenaires et interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels nous sommes amenés à travailler, les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves.

**Droit :** Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école,

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques,

Prendre en compte les enjeux éducatifs et juridiques,

Se familiariser avec les aspects juridiques liés à la fonction de CPE,

Connaître les textes de référence liés au droit dans les établissements et aux fonctionnaires.

**Contenus :**

**Fonctionnement des EPLE :** Le programme vise à appréhender et à identifier la politique éducative menée, sa transcription dans le projet d'établissement et les contrats d'objectifs et le règlement intérieur.

Nous nous intéresserons sur les différentes instances et du rôle de chacune d'elle en lien avec le métier de CPE.

Nous aborderons les notions d'équipe et de communauté éducative en nous focalisant sur les personnels des EPLE et partenaires (Statuts, rôles et fonctions).

Enfin, dans le cadre de l'Ecole inclusive, nous serons amenés à découvrir les structures et dispositifs d'aide personnalisée nécessaires à la réussite de chaque enfant de la république et la place accordée au CPE au sein de ces dispositifs.

**Droit :** Au sein de nos sociétés les rapports se judiciairisent. Il en est de même dans les EPLE, dans les entre l'administration et les administrés que sont les parents et les élèves.

Le CPE est bien souvent le premier contact que les familles ont avec l'établissement. Il est donc indispensable qu'il connaisse et maîtrise le langage juridique et les procédures à respecter et à appliquer. Trop souvent encore, des situations mal gérées dans les premiers instants font l'objet d'un recours hiérarchique ou contentieux.

Pour ce faire, les outils de recherche juridique, la hiérarchie des normes juridiques, l'organisation de la justice, le règlement intérieur de l'EPLE et les sanctions et les procédures disciplinaires seront étudiées.

De plus, le CPE, responsable de service et fonctionnaire, doit connaître les droits, les obligations et les responsabilités des agents publics au travers des textes nationaux (circulaires relatives à l'organisation des procédures disciplinaires, et à l'application de la règle, mesures de prévention et sanctions, loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires).

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Connaissance et maîtrise des sites juridiques permettant d'effectuer une recherche afin de résoudre une problématique posée.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)  
Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC2C.1	ANIMER LES DIFFERENTS AXES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE			ECTS : 3
	HEURES	CM : 16	TD : 11	

**Objectifs :**

Cet EC permettra de questionner les thématiques actuelles par la mise en perspective des apports théoriques et le rôle du CPE.

**Contenus :**

Il s'agira ainsi d'aborder de grandes thématiques qui traversent l'Ecole : le climat scolaire, la violence, le harcèlement, l'autorité, la discipline, l'absentéisme, la citoyenneté, le décrochage, la persévérance, l'orientation, l'inclusion, la coéducation, le numérique, l'égalité sociale et de genre, la mixité, la laïcité, les internats, la sécurité/prévention, les « éducations à ».

Pour chaque thème, la notion sera questionnée au regard des différentes disciplines et mise en perspective avec les missions et compétences du CPE.

Utilisation de la plateforme Tutelec.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

La question du numérique à l'Ecole est abordée notamment en appréhendant l'éducation aux médias et à l'information.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

EC2D.1	CARACTERISER LA PROFESSIONNALITE DU CPE : METIER PRESCRIT, METIER REEL			ECTS : 3
	HEURES	CM : 8	TD : 16	

**Objectifs :**

Cette UE permet d'appréhender l'identité du conseiller principal d'éducation et de prendre conscience d'une professionnalité qui s'inscrit dans une histoire, dans le cadre de textes et de pratiques professionnelles.

**Contenus :**

Le contenu comprendra les éléments suivants : De l'origine à l'identité professionnelle, l'évolution de la professionnalité. Les textes officiels qui encadrent la pratique : circulaire de mission, référentiel de compétences, responsabilités du fonctionnaire.

La position du CPE au sein de l'EPL : CPE dans un système et dans un collectif. La construction d'une identité entre prescriptions et réalité de terrain au travers de 3 temps que sont l'assignation, le refus et la construction.

Utilisation de la plateforme Tutelec.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Les étudiants seront amenés à travailler les textes mis à disposition sur Tutelec et à appréhender l'utilisation du numérique dans le cadre de la profession de CPE notamment au travers de la sensibilisation au logiciel de suivi d'élèves et de la communication avec les collègues et partenaires.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)



EC2E.1	ACTIONS DE REMEDIATION				ECTS : -
	HEURES	CM : 0	TD : 18	TP : 0	

**Objectifs :**

Cette UE vise à apporter une aide personnalisée afin d'acquérir les compétences indispensables pour aborder les épreuves tout en tenant compte de la diversité des étudiants.

**Contenus :**

En tenant compte de leurs besoins, la finalité de cette UE est de personnaliser l'accompagnement des étudiants. Il s'agit de travailler la maîtrise de l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation, accentuation), des compétences langagières et méthodologiques (problématisation, structuration, etc.)

**M3C session 1 :**

Non évalué

**M3C session 2 :**

Non évalué

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Consultation de ressources sur Internet et notamment sur la plateforme Tutelec

EC2F.1	<b>PILOTAGE D'UN SERVICE ET ANIMATION D'UNE EQUIPE</b>				ECTS : 3
	HEURES	CM : 6	TD : 18	TP : 0	

**Objectifs :**

Cette UE vise à approfondir, avec les étudiants, le rôle particulier de responsable du service vie scolaire.

**Contenus :**

Il s'agit de connaître les missions et statuts des personnels de vie scolaire, les textes qui encadrent leur pratique. La définition d'une politique de service sera abordée dans la perspective d'en faire un levier de la politique d'établissement.

Par ailleurs, des techniques de pilotage d'un service et d'animation d'une équipe permettront de développer des compétences de responsable de service : entretien de recrutement, d'évaluation, animation de réunions, mise en place de formations visant à développer les compétences des assistants d'éducation, organisation, planification et délégation comme leviers d'un service efficace.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)

EC2G.1	LE CPE, ACTEUR PEDAGOGIQUE DANS L'ETABLISSEMENT				ECTS : -
	HEURES	CM : 3	TD : 9	TP : 0	

**Objectifs :**

Cette UE vise à approfondir, avec les étudiants la mission du CPE d'animateur de la politique éducative et les 8 compétences spécifiques du CPE.

**Contenus :**

Il s'agit de comprendre ce qu'est une politique éducative, le rôle du CPE dans sa définition et mise en œuvre en s'appuyant sur la démarche de projet. Les différentes compétences spécifiques du CPE seront mises en action au travers de l'analyse de situations professionnelles et de l'élaboration de propositions et de séances pédagogiques animées par les étudiants.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

EC2H.1	ACCOMPAGNEMENT GROUPEL DE LA PRATIQUE				ECTS : 8
	HEURES	CM : 0	TD : 30	TP : 0	

**Objectifs :**

Apporter un regard réflexif sur la pratique au travers d'une mutualisation et au travers d'échanges quant aux situations professionnelles. Les stages seront questionnés sur les dimensions communes et singulières de l'expérience.

**Contenus :**

Les regards des CPE sur leur métier ; les documents communs aux vie scolaire ; les regards des collègues et partenaires sur leur collaboration avec leur métier ; les pratiques entre ressemblances et différences.

## LES STAGES D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA)

Les stages d'observation et de pratique accompagnée font l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ces stages sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En master 1ère année, l'étudiant se voit proposer deux périodes de stages filés équivalents à 6 semaines se réalisant un jour par semaine, les jeudis et quelques vendredis. Il pourra découvrir deux types d'ÉPLE : le collège lors de la première période et le lycée lors de la seconde période. Ils donnent lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

### Objectifs des SOPA du parcours CPE :

Les stages ont pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de conseiller principal d'éducation. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans le cadre général de la « vie scolaire » dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation au concours prévu en M2. Le stage est conçu et organisé comme une aide et une préparation à la prise en responsabilité des fonctions de CPE. Dans le cadre du parcours CPE, les stagiaires pourront se voir confier des tâches de pilotage ou d'animation de la vie scolaire et des séances d'animation avec des groupes d'élèves.

### Contenus des SOPA du parcours CPE :

Le premier stage doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un CPE avec l'appui et les conseils du CPE d'accueil ; puis, très rapidement, de s'exercer aux activités spécifiques, accompagné du CPE expert. Le CPE d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter le service vie scolaire de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, le code déontologique et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer les périodes de stages comme des moments privilégiés pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'accompagnement du CPE tuteur sera plus important au début de la période de stage, et s'allègera peu à peu pour laisser davantage d'autonomie à l'étudiant stagiaire. Dans un premier temps des phases d'observation des pratiques du CPE seront proposées pour laisser peu à peu le stagiaire prendre en charge le suivi de l'assiduité, l'animation éducative et le pilotage du groupe des assistants d'éducation. L'objectif étant qu'il construise sa propre posture professionnelle.

### Évaluation du SOPA du parcours CPE :

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les 10 compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 1.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 1.

**Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE.** Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relative au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans le e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par chaque tuteur ÉPLE

C'est bien l'ensemble des deux stages qui sera pris en compte.

Conformément à l'article D. 124-9., sous couvert du chef d'établissement, le CPE d'accueil transmettra au service de la professionnalisation de l'INSPÉ une attestation de stage qui comportera donc :

- Une évaluation des compétences et de leurs indicateurs selon la grille de niveaux ci-dessous
- Un bref descriptif des interventions de l'étudiant en situation par compétence.
- Un avis global à la fin du document sur les pratiques de l'étudiant en lien avec le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation justifiant de l'assiduité et de l'investissement du stagiaire.

### Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants déposent notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage dans le e-portfolio.

### Compétences validées :

**DOMAINE A** : Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
  - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
  - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
  - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
  - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative

**DOMAINE B** : Animer la politique éducative de l'établissement et accompagner le parcours de formation des élèves : Faire preuve de compétences spécifiques au CPE

- **CS1** : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- **CS2** : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- **CS 3** : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- **CS 5** : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- **CS6** : Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative

**DOMAINE C** : Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- **C9** : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Les compétences sont appréhendées de façon globale, par domaine par l'examen des traces, des grilles d'évaluation.

Elles sont évaluées par capitalisation des traces pertinentes de développement de compétences, implication du stagiaire et sa part d'analyse réflexive.

NB : Certaines traces pourraient être évaluées dans le cadre d'autres UE selon les parcours.

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE	
<p><b>Niveau 0 :</b> Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p><b>Niveau 1 :</b> Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p><b>Niveau 2 :</b> Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p><b>Niveau 3 :</b> Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et des évaluations formatives des différents tuteurs ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

## ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M1 SOPA	M1 AED et M1 alternants
<p>10 compétences : C2 C6 C7 C11 CS1 CS2 CS3 CS5 CS6 C9</p>	<p>Les 4/5<sup>ème</sup> du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des traces déposées dans le e-portfolio</li> <li>• Examen du document co-complété par chaque tuteur ÉPLE et le stagiaire au terme de chaque période de stage.</li> </ul> <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>	<p>Les 4/5<sup>ème</sup> du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des traces déposées dans le e-portfolio</li> <li>• Examen du document co-complété par le tuteur ÉPLE, le tuteur INSPÉ et le stagiaire à l'issue du stage.</li> <li>• 2 visites du tuteur INSPÉ</li> </ul> <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>

UE3.1	<b>ETRE FONCTIONNAIRE CPE, GARANT DU DROIT ET ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SEIN DU SYSTEME EDUCATIF</b>			ECTS : 10
-------	---	--	--	-----------

EC3C.1	<b>SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE</b>			ECTS : 3
	HEURES	CM : 0	TD : 9	

### Contenus :

#### Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

[https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid\\_bo=145589](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589)

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

3h TD

#### Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

3h TD présentiel + 3h à distance

#### Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

3h TP présentiel + 3h à distance



EC3D.1	<b>PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF</b>				ECTS : 3
	HEURES	CM : 0	TD : 0	TP : 21	

**Objectifs :**

Faire vivre un projet

**Contenus :**

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Travailler en interdisciplinarité (au minimum deux disciplines)
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

EC3E	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b>				ECTS : 2
------	---------------------------------	--	--	--	----------

EC3EA.1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND</b>			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS</b>			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL</b>			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

L'EC « Langue Vivante Étrangère » (nommé LVE) est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s en MEEF 1 des parcours non « spécialisés en langue », à savoir : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Lettres, Documentation, CPE, Arts plastiques, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques, Économie-Gestion, Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

NB : l'EC peut être suivi en enseignement à distance, dans les trois langues vivantes proposées, avec accord préalable du/des responsable(s) de parcours en lien avec la gestionnaire de scolarité à l'INSPÉ en charge du suivi de cet EC ([alexandra.tallet@u-picardie.fr](mailto:alexandra.tallet@u-picardie.fr)).

**Objectifs :**

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet enseignement répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 1<sup>ère</sup> année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

### **Contenus :**

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

### **M3C session 1 :**

En contrôle continu et en enseignement à distance (EAD).

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension orale ou vidéo dans la langue cible
- Épreuve de production orale dans la langue cible

Les étudiant(e)s MEEF 1 inscrit(e)s en EAD passent ces épreuves à distance.

Une note pour l'EC : moyenne des deux travaux décrits.

### **M3C session 2 :**

Un oral : compréhension orale et production orale en continu et en interaction à partir d'un document audio ou vidéo en lien avec le thème du cours

Durée : 20 minutes de préparation à partir d'un document audio ou vidéo, 10 minutes de passage (5 minutes d'exposé et 5 minutes de discussion)

Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2.

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.1 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 1 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

### **Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

### **Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

CC8

EC3FA.1	LANGUES ET INTERDISCIPLINARITE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

**Objectifs :**

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

**Contenus :**

**Déclinaisons sur les deux années de Master :** concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger

**Finalités professionnelles :** savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 1, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

**M3C :**

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

**La présentation orale :**

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec les thématiques de l'option ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour construire des apprentissages et développer des compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis si l'action pédagogique a pu être menée
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique envisagée
- (...)

L'oral peut être individuel ou en groupe, selon la pertinence du travail présenté.

**Session 1 :**

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).  
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

**Session 2 :**

Une épreuve orale.  
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

CC1 à CC14  
P1 à P5

**Objectifs généraux :**

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

**Objectifs spécifiques :**

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique simple en M1 et plus abouti en M2.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

**Contenus :**

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

### **Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

### **M3C :**

Une présentation orale de groupe ou individuel.

#### **La présentation orale :**

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

**Session 1 :**

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).  
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

**Session 2 :**

Une épreuve orale.  
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.1	<b>ECOLE INCLUSIVE</b>			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

**Objectifs :**

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

**Connaître :**

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

**Etre capable :**

D'identifier les besoins particuliers de tous les élèves.

**Contenus :**

CM1 : Évolution et législation de l'École inclusive : historiques et philosophiques (de l'exclusion, ségrégation à nos jours, textes et lois)

CM2 : Quel plan pour qui

CM3 : Identification des besoins (observation, évaluation, points d'appuis, obstacles)

TD1 : Concevoir une action en faveur de l'école inclusive

TD2 : S'approprier les différents plans accompagnant les élèves à BEP

TD3 : Identifier les besoins d'un élève et trouver sa place de PE dans les réunions institutionnelles

TD4 : Évaluation formative

**Modalités :**

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

**M3C :****Session 1**

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible présentation orale sur support numérique.

**Session 2**

Reprise du travail demandé en session 1.

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Construction d'un diaporama pour l'évaluation



**Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :**

C2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative

EC3FD.1	DEVELOPPEMENT DURABLE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

## PROJET 1

### Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celle de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la favorisation des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de s'inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

**Contenus :**

La première année sera consacrée principalement aux deux premiers objectifs : **connaissance et pensée critique**.

Différents types de **connaissances** seront abordées à la fois à travers des CM ou des TD. Dans un premier temps seront précisés les thèmes du développement durable, des 17 ODD (de l'ONU), de l'Agenda 2030 et de l'EDD. Ils seront déclinés à travers les dispositifs mis en place par l'Education nationale au sein du territoire. Puis les grandes questions à l'origine de la nécessaire transition écologique seront abordées (effondrement de la biodiversité, changement climatique, société de surconsommation). D'autres thèmes pourront également être traités. Le souci de décloisonnement des disciplines sera également au cœur des préoccupations de cette option, aussi la question les connaissances sera vue sous le prisme de différentes disciplines.

Les connaissances ainsi acquises serviront de base pour le développement de la **pensée critique**. Celle-ci s'effectuera selon des débats préparés à l'avance par les étudiants. Les thèmes abordés pourront être choisis en fonction des préoccupations des étudiants, à travers des sujets d'actualité sous forme de questions socialement vives. 4h de débats seront assurés en TD (2TD de 2h).

**Partenariat** : L'équipe EDD du Rectorat sera mobilisée sur la présentation des dispositifs mis en place pour favoriser l'EDD au sein du territoire (projets, éco-délégués, label école E3D, etc...).

**M3C session 1 :**

**En M1**, l'évaluation portera sur la rédaction d'un document faisant appel à la créativité, à des connaissances en DD, à la recherche bibliographique et à la pensée critique. Ce travail aura pour thème : Un geste concret pour ta planète ! Il s'agit d'inventer une solution locale et concrète pour agir sur un problème environnemental et sociétal (répondant aux ODD). Cette proposition sera dans un premier temps mise en contexte avec des références bibliographiques. La proposition sera ensuite détaillée avec l'identification de partenariats. Ce sera un travail collectif (en groupe) à rendre en fin d'année.

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Des outils numériques seront présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique pourra être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées devront comporter des propositions d'utilisation du numérique et ce notamment en M2 dans la conception de projet.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entre-aide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 1 pour le M1.

**Par rapport au référentiel des compétences professionnelles :**

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 1

## PROJET 2

### Objectifs :

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat.

### Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

### Contenus :

- Découverte du microcontrôleur et de l'interface graphique permettant sa programmation (6 h CM)
- Ateliers de réflexion sur les stratégies pour réaliser des économies d'énergie dans la maison (1h TD). Choix du thème qui sera développé en fonction des centres d'intérêts des étudiants (TD).
- Etude théorique et algorithmique (2h TP)
- Réalisation et test des différents programmes (5h TP)

### M3C session 1 :

Présentation argumentée de son projet devant le groupe. Mise en évidence des différentes stratégies de programmation et d'interfaçage. Etude de l'impact sur la gestion d'énergie de la maison. Développement possible envisageable pour améliorer le dispositif proposé.

### M3C session 2 :

Reprise du projet et nouvelle présentation comme en session 1.

UE4.1

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 8

EC4A

**SEMINAIRES COMMUNS**

EC4AA.1

**PRINCIPES ET MODALITES DES RECHERCHES COLLABORATIVES**

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

**Objectifs :**

Sensibiliser aux principes et aux modalités des recherches collectives et des recherches collaboratives en éducation

**Contenus :**

- Rappeler les différentes pratiques de recherches collectives en éducation. Elles se dénomment recherche-action (Lévy, Dubost, 1987), action recherche (Enriquez, 1997), recherche partenariale (Lenoir, 1996), recherche expérimentale, recherche participative, recherche collaborative (Lieberman, 1986), recherche-intervention (Mérini & Ponté, 2008).
- Présenter des dispositifs méthodologiques et les processus inhérents à ces recherches.
- Identifier les conditions de l'engagement des professionnels de terrain dans ces recherches.

**M3C session 1 :**

Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)

**M3C session 2 :**

Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)

EC4AB.1

**LES DISPOSITIFS METHODOLOGIQUES**

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

**Objectifs :**

Présenter les dispositifs méthodologiques d'investigation en sciences humaines et sociales.

**Contenus :**

- Qu'est-ce qu'un dispositif méthodologique de recherche en éducation (qualitatif et quantitatif) ?
- La rigueur scientifique d'un dispositif
- Les conditions de la mise en œuvre des opérations de collecte de données
- Le rapport de l'apprenti-chercheur à son terrain de recherche.

EC4B	SEMINAIRES DE RECHERCHE		
------	-------------------------	--	--

EC4B.1	SEMINAIRES DE RECHERCHE		
	HEURES	CM : 0	TD : 22

**Objectifs :**

L'initiation à la recherche constitue un élément structurant d'une formation professionnelle universitaire. Cette formation à et par la recherche permet à l'étudiant de se familiariser avec les démarches de recherche et de s'approprier les questions, les outils et les résultats élaborés par la recherche ; elle contribue à construire un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles. La réflexion critique engagée dans cette initiation à la recherche permet d'envisager une construction professionnelle pouvant prendre en charge la complexité des situations d'enseignement et d'apprentissage.

Le travail d'initiation à la recherche commencé en M1 est approfondi en M2 avec l'écriture et la soutenance d'un mémoire ; il fera alors l'objet d'un suivi individualisé.

Les modalités de travail et d'évaluation sont définies par le responsable de séminaire - dans tous les cas, il est demandé la remise d'un écrit qui pourra être repris et prolongé l'année suivante pour la rédaction du mémoire.

**Contenus :**

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

**M3C session 1 :**

Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)

**M3C session 2 :**

Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)

# Maquette MASTER MEEF 3ème mention

## Master MEEF - CPE

M2

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M2 CPE	Master MEEF - CPE									
<b>UE1.2</b>	<b>Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire</b>			Obligatoire	4	4	57	0		
EC1E.2	Découvrir les dispositifs d'accompagnement de l'adolescent			Oblig.	4	4	17		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h (note)
EC1G.2	Méthodologie du concours			Oblig.			40			
<b>UE2.2</b>	<b>Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation</b>			Obligatoire	25	54	92	0		
EC2A.2	Identifier le fonctionnement et le cadre législatif de l'EPLE			Oblig.	3		14		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 min de préparation, 10 min de passage) (note)
EC2B.2	Agir au sein de la communauté éducative			Oblig.		37	23			
EC2F.2	Pilotage d'un service et animation d'une équipe			Oblig.	4	7	8		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 min de préparation, 10 min de passage) (note)
EC2G.2	Le CPE, acteur pédagogique dans l'établissement			Oblig.	6	10	17		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 min de préparation, 10 min de passage) (note)
EC2H.2	Accompagnement groupal de la pratique			Oblig.			30		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages (Résultat validé / non validé)	Epreuve orale (Résultat validé / non validé)
ECSE.2	Stages		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.	12				Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé
<b>UE3.2</b>	<b>Etre fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif</b>			Obligatoire	15	23	170	10		
EC3A.2	Maîtriser les techniques d'exposé et d'échanges professionnels			Oblig.			49			
EC3B.2	Appréhender le climat scolaire au service de la réussite			Oblig.	5	7	14		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h (note)
EC3C.2	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		11	4	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
EC3D.2	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif			Oblig.	2			6	Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
EC3E.2	Langue vivante étrangère	EC3EA.2	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix			20		Épreuves écrites	Épreuve écrite
		EC3EB.2	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix	2		20		Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
		EC3EC.2	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.2	Spécialisation	EC3FA.2	Langues et interdisciplinarité	1 choix	3	4	9		Présentation du projet (écrit ou oral)	Présentation du projet (écrit ou oral)
		EC3FB.2	Allophonie et francophonie	1 choix		4	9		Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3)	Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3)
		EC3FC.2	Ecole inclusive	1 choix		4	9			
		EC3FD.2	Développement durable	1 choix		4	9		Validé si niveau > ou = 2	Validé si niveau > ou = 2
<b>UE4.2</b>	<b>Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel</b>			Obligatoire	16	0	28	0		
EC4A.2	Séminaires communs	EC4AC.2	L'écriture à visée scientifique	Oblig.	16		6		Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)
EC4B.2	Séminaires de recherche		Oblig.			22				

## 4.2 CONTENU MASTER 2

UE1.2

**MAITRISER LES SAVOIRS ET LES COMPETENCES POUR FAVORISER LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE**

ECTS : 5

EC1E.2

**DECOUVRIR LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ADOLESCENT**

HEURES

CM : 4

TD : 17

TP : 0

ECTS : 4

### Objectifs :

Cette unité d'enseignement permettra aux étudiants :

- De travailler en tant que CPE sur la rencontre des adolescents (écouter, comprendre, accompagner) en situation scolaire.
- De réfléchir sur les dispositifs d'accompagnements d'adolescents « ordinaires » et d'adolescents vulnérables.

### Contenus :

Nous travaillerons plus particulièrement lors de cette unité d'enseignement :

- La transformation des liens à l'adolescence (séparation ; individuation ; socialisation) et les « troubles contemporains du lien »
- Le rapport des adolescents à l'institution : la question du dedans-dehors
- La cartographie des dispositifs d'accompagnement des adolescents dans et hors établissement scolaire.

### M3C session 1 :

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

### M3C session 2 :

Ecrit ou oral (note)

### Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)



EC1G.2	METHODOLOGIE DU CONCOURS			ECTS : -
	HEURES	CM : 0	TD : 40	

**Objectifs :**

La formation vise l'acquisition, par les étudiants, de la méthode des épreuves écrites du concours : la composition et l'analyse d'une situation éducative.

**Contenus :**

Cette UE permet d'aborder les points méthodologiques suivants : problématisation, structuration, étude d'un dossier, sélection, mise en perspective, analyse et synthèse des informations et documents.

Elle permet également de travailler l'appropriation et l'utilisation des connaissances théoriques et pratiques de la formation dans la perspective d'épreuves professionnalisantes : approche systémique d'un établissement, position du CPE, etc.

**M3C session 1 :**

Non évalué

**M3C session 2 :**

Non évalué

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Formation intégralement par le numérique avec la découverte de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage qui favorisera l'utilisation d'outils numériques variés et de pratiques adaptées.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)  
Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

UE2.2	<b>CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE MISSIONS D'EDUCATION</b>				ECTS : 25
-------	--	--	--	--	-----------

EC2A.2	<b>IDENTIFIER LE FONCTIONNEMENT ET LE CADRE LEGISLATIF DE L'EPL</b>				ECTS : 3
	HEURES	CM : 0	TD : 14	TP : 0	

### Objectifs :

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école,

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques,

Prendre en compte les enjeux éducatifs et juridiques,

Se familiariser avec les aspects juridiques liés à la fonction de CPE,

Connaitre les textes de référence liés au droit dans les établissements et aux fonctionnaires.

### Contenus :

Au sein de nos sociétés les rapports se judiciaireisent. Il en est de même dans les EPLE, dans les entre l'administration et les administrés que sont les parents et les élèves.

Le CPE est bien souvent le premier contact que les familles ont avec l'établissement. Il est donc indispensable qu'il connaisse et maîtrise le langage juridique et les procédures à respecter et à appliquer. Trop souvent encore, des situations mal gérées dans les premiers instants font l'objet d'un recours hiérarchique ou contentieux.

Pour ce faire, les outils de recherche juridique, la hiérarchie des normes juridiques, l'organisation de la justice, le règlement intérieur de l'EPL et les sanctions et les procédures disciplinaires seront étudiées.

De plus, le CPE, responsable de service et fonctionnaire, doit connaître les droits, les obligations et les responsabilités des agents publics au travers des textes nationaux (circulaires relatives à l'organisation des procédures disciplinaires, et à l'application de la règle, mesures de prévention et sanctions, loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires).

### M3C session 1 :

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

### M3C session 2 :

Ecrit ou oral (note)

### Intégration d'éléments de la culture numérique :

Connaissance et maîtrise des sites juridiques permettant d'effectuer une recherche afin de résoudre une problématique posée.

### Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

EC2B.2	AGIR AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE				ECTS : -
	HEURES	CM : 37	TD : 23	TP : 0	

### Objectifs :

Préparation des étudiants aux épreuves orales d'admission au concours de CPE par de multiples passages devant un jury expérimenté et bienveillant.

Méthodologie de préparation aux deux épreuves d'admission.

Techniques d'exposé, d'expression orale, de posture et favoriser les échanges professionnels afin d'amener les étudiants à construire leurs propos, à avoir une réflexion, à s'exprimer avec clarté et précision.

Préparer les étudiants à tenir compte du contexte des acquis, des besoins et des attentes des élèves lors de leurs exposés et de leurs entretiens.

Aptitude à conseiller le chef d'établissement et la communauté scolaire dans la mise en place de la politique éducative de l'établissement.

Savoir se situer dans un collectif professionnel et faire le lien entre la vie scolaire et la réussite des élèves.

Être en capacité d'exposer les éléments de sa réflexion personnelle et d'évaluer son aptitude au dialogue et au recul critique.

Se projeter dans son futur métier en prenant en compte la diversité des conditions d'exercice du métier, le contexte institutionnel (classe, vie scolaire, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs de la République.

### Contenus :

Les deux épreuves d'admission au concours national.

L'épreuve « Etude sur dossier » et l'épreuve « Entretien avec le Jury »

### Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

EC2F.2	PILOTAGE D'UN SERVICE ET ANIMATION D'UNE EQUIPE			ECTS : 4
	HEURES	CM : 7	TD : 8	

**Objectifs :**

Cette UE vise à approfondir, avec les étudiants, le rôle particulier de responsable du service vie scolaire.

**Contenus :**

Il s'agit de connaître les missions et statuts des personnels de vie scolaire, les textes qui encadrent leur pratique. La définition d'une politique de service sera abordée dans la perspective d'en faire un levier de la politique d'établissement.

Par ailleurs, des techniques de pilotage d'un service et d'animation d'une équipe permettront de développer des compétences de responsable de service : entretien de recrutement, d'évaluation, animation de réunions, mise en place de formations visant à développer les compétences des assistants d'éducation, organisation, planification et délégation comme leviers d'un service efficace.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)

EC2G.2	LE CPE, ACTEUR PEDAGOGIQUE DANS L'ETABLISSEMENT			ECTS : 6
	HEURES	CM : 10	TD : 17	

**Objectifs :**

Cet EC vise à approfondir, avec les étudiants la mission du CPE d'animateur de la politique éducative et les 8 compétences spécifiques du CPE.

**Contenus :**

Il s'agit de comprendre ce qu'est une politique éducative, le rôle du CPE dans sa définition et mise en œuvre en s'appuyant sur la démarche de projet. Les différentes compétences spécifiques du CPE seront mises en action au travers de l'analyse de situations professionnelles et de l'élaboration de propositions et de séances pédagogiques animées par les étudiants.

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

EC2H.2	ACCOMPAGNEMENT GROUPEL DE LA PRATIQUE				ECTS : 12
	HEURES	CM : 0	TD : 30	TP : 0	

**Objectifs :**

L'ensemble des plans de formation propose un accompagnement groupal de la pratique professionnelle permettant aux étudiants d'engager une pratique réflexive du métier, en lien avec leur stage (SOPA) et leur établissement d'affectation pour les fonctionnaires stagiaires.

**Contenus :**

Ces temps de formation assurent la cohérence de la formation des étudiants M2 et des fonctionnaires stagiaires. Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire et de nourrir l'identité professionnelle. Ils font l'objet d'une planification autour des éléments de la professionnalisation afin de pouvoir anticiper l'articulation avec les blocs disciplinaires et didactiques.

Dans le même esprit, la diffusion à l'avance du contenu des APP est souvent indispensable pour que les étudiants puissent anticiper les sujets/thématiques qui seront traités afin de pouvoir réellement s'appuyer sur leurs expériences et se munir de toutes les traces (témoins de leurs pratiques de terrain).

**M3C session 1 :**

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Familiarisation avec les environnements numériques de travail et logiciels de suivi en établissement

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

## LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA)

Le stage d'observation et de pratique accompagnée fait l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ce stage est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master.

Le **stage équivalent à 12 semaines** est le support d'une **formation en alternance**. Il donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage. Il s'agit d'un stage filé/groupé sur 1 journée par semaine, le jeudi et quelques vendredis dans l'année et sur des semaines groupées avant chaque période de vacances. Il se réalise dans un seul ÉPLE toute l'année, du mois d'octobre à mai.

### Objectifs du SOPA du parcours CPE :

Le stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité d'un service vie scolaire, au suivi des élèves et aux oraux d'admission au concours.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du **métier de conseiller principal d'éducation**. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans le cadre général de la « vie scolaire » dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation au concours. Le stage est conçu et organisé comme une aide et une préparation à la prise en responsabilité des fonctions de CPE.

Dans le cadre du parcours CPE, les tâches confiées au stagiaire porteront sur le pilotage et l'animation du service vie scolaire, l'accueil des élèves, familles et des AED, la participation aux réunions vie scolaire et de suivi des élèves (cellule de veille, commission fonds social, GPDS, ESS, CPE-PP) et à des séances d'animation pédagogiques et éducatives avec des groupes d'élèves (Heure de vie classe, instances, dispositifs éducatifs etc.).

### Contenus du SOPA du parcours CPE :

Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur ÉPLE (et de son binôme s'il n'est pas seul sur son lieu de stage). Il demeure sous l'autorité de l'enseignant titulaire.

Dans un premier temps, la mise en situation professionnelle doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un CPE avec l'appui et les conseils du CPE d'accueil ; puis, très rapidement, de s'exercer aux activités spécifiques, accompagné du CPE expert. Le CPE d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter le service vie scolaire de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent à cette fin être portés à sa connaissance. Plus généralement, elle ou il respecte l'éthique, le code déontologique et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'accompagnement du CPE tuteur sera plus important au début de la période de stage, et s'allègera peu à peu pour laisser davantage d'autonomie à l'étudiant stagiaire.

Dans un premier temps des phases d'observation des pratiques du CPE seront proposées pour laisser peu à peu le stagiaire prendre en charge le suivi de l'assiduité, l'animation éducative et le pilotage du groupe des assistants d'éducation ; l'objectif étant qu'il construise sa propre posture professionnelle.

En amont, le tuteur invite l'étudiant à s'impliquer dans la préparation de la journée et des objectifs à remplir. Il lui présente son organisation et les documents et les supports utilisés (pronote, Siecle, ENT etc.) définit les objectifs de la journée et l'amène à réfléchir sur la manière de gérer son temps et de la posture qu'il devra adopter à chaque moment de la journée (temps hors classe, récréations, pause méridienne, entrée et sortie des élèves) et durant les entretiens avec élèves.

En aval, il procède au débriefing de la journée pour aider l'étudiant à expliciter des démarches et l'amener à la prise de recul et la décentration.

Le tuteur propose à l'étudiant les meilleures conditions possibles d'observation et/ou d'intervention. Il apporte des informations sur son établissement d'exercice et du service vie scolaire (projet ÉPLE, volet éducatif, livret AED, etc.) et accompagne l'étudiant dans le pilotage du service et le suivi des AED, la technique d'entretiens et l'organisation de ses interventions en classe ou auprès d'autres publics (AED, collègues, familles, agents, partenaires).

Ces interventions doivent être en conformité avec la politique éducative et les attentes de l'établissement d'accueil. Il intervient si nécessaire sur les questions relatives à la conduite d'un service, d'une réunion ou d'un entretien et à la gestion de différentes situations, notamment pour prévenir et régler les conflits, les attitudes discriminatoires ou les situations de violence.

Le tuteur apporte son expérience professionnelle à l'étudiant stagiaire ainsi qu'une réflexion sur les compétences professionnelles attendues pour **un futur conseiller principal d'éducation**.

### Évaluation du SOPA du parcours CPE :

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les 17 compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 2.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE. Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces du réel relative au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans le e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par les tuteurs

Par ailleurs, le suivi du stage des étudiants stagiaires est organisé autour d'une **visite formative** réalisée par un CPE de l'INSPÉ. Celui-ci prendra contact avec l'établissement et le tuteur ÉPLE pour



organiser la visite prévue. La visite des deux étudiants stagiaires se déroulera dans la mesure du possible au cours de la même demi-journée (en fonction des emplois du temps et en accord avec le chef d'établissement). Elle sera suivie d'un entretien en présence du tuteur CPE d'accueil.

L'autre étudiant pourra être présent lors de l'entretien (avec l'accord de celui-ci).

L'entretien sera précédé d'un bref échange entre les tuteurs ÉPLE et INSPÉ, pour convenir des grands points à aborder.

L'entretien post séance portera sur l'analyse de l'activité observée et permettra à l'étudiant, à partir de ses préoccupations, de ses réussites et de ses difficultés, d'énoncer des pistes de travail afin d'envisager sa feuille de route pour l'année suivante. À la suite de cela, l'étudiant établira un **compte-rendu dialogué** de visite qui figurera également sur le e-portfolio.

### Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants déposent notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage dans le e-portfolio.

### Compétences validées :

**DOMAINE A** : Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
  - o **C1** : Faire partager les valeurs de la République
  - o **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
  - o **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
  - o **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école
- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'accompagnement des élèves, diverses
  - o **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
  - o **C4** : Prendre en compte la diversité des élèves
  - o **C5** : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

**DOMAINE B** : Animer la politique éducative de l'établissement et accompagner le parcours de formation des élèves : Faire preuve de compétences spécifiques au CPE

- o **CS1** : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- o **CS2** : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- o **CS 3** : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- o **CS 4** : Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- o **CS 5** : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- o **CS 6** : Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative

**DOMAINE C** : Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- o **C14** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Les compétences sont appréhendées de façon globale, par domaine par l'examen des traces, des grilles d'évaluation.

Elles sont évaluées par capitalisation des traces pertinentes de développement de compétences, implication du stagiaire et sa part d'analyse réflexive.

NB : Certaines traces pourraient être évaluées dans le cadre d'autres UE selon les parcours.

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE	
<p><b>Niveau 0 :</b> Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p><b>Niveau 1 :</b> Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écart entre le prévu et le réalisé.</p>
<p><b>Niveau 2 :</b> Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p><b>Niveau 3 :</b> Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et de l'avis du tuteur ÉPLE

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

## LE STAGE EN RESPONSABILITE DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES

### Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise. Il construit sa propre posture professionnelle.

### Contenus du stage en responsabilité :

Le fonctionnaire stagiaire fera un stage en responsabilité sur l'année, à mi-temps, dans un établissement scolaire.

Le fonctionnaire-stagiaire est accompagné par un tuteur universitaire enseignant ou enseignant-chercheur intervenant dans la formation (dit « tuteur INSPÉ ») ainsi que par un enseignant en poste dans un établissement scolaire (dit « tuteur ÉPLE »), proposé par le corps d'inspection. Les tuteurs INSPÉ et ÉPLE assurent le lien entre la partie professionnelle et la partie universitaire de la formation de l'étudiant, et contribuent à la construction des compétences professionnelles selon le référentiel en vigueur. La base de fonctionnement est le tutorat mixte et prend appui sur le e-portfolio.

Le tuteur INSPÉ effectue au moins deux visites formatives dans la classe du stagiaire, en présence, si possible, du tuteur EPLE, pour croiser les regards et permettre un suivi individualisé du stagiaire.

Le fonctionnaire stagiaire, en concertation avec son tuteur INSPÉ, rédige un écrit réflexif (cf. EC2B.2 « Essais didactiques et pratique réflexive »)

### Intégration d'éléments de la culture numérique :

Le fonctionnaire-stagiaire dépose dans son portfolio tous les documents nécessaires au suivi à distance de ses tuteurs ainsi que les documents inhérents aux visites formatives notamment les comptes rendus dialogués.

### Compétences validées :

Toutes les compétences professionnelles du référentiel de compétences professionnelles du 25 juillet 2013 (cf. la fiche 11 du BO n°13 du 26 mars 2015)

## ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M2 SOPA
CPE : les 14 compétences regroupant des compétences de M1 et de nouvelles compétences telles que C1, C3, C4, C5, C13, C14 et CS4	<p>Les 4/5ème du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des traces déposées dans le e-portfolio</li> <li>• Examen du document co-complété par les tuteurs ÉPLE et INSPÉ et le stagiaire au terme du stage.</li> <li>• Une visite formative du tuteur INSPÉ</li> </ul> <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces déposées dans le e-portfolio</p> <p>Le niveau 2 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>

	Compétences évaluées	Suivi et visites de stage	Évaluation par :
M2 lauréats du Concours de recrutement des enseignants ou des CPE  STAGE EN RESPONSABILITE	Référentiel de compétences professionnelles « fiche 11 » du BO n°13 du 26 mars 2015	<p>2 visites du tuteur INSPÉ</p> <p>Des comptes rendus dialogués sont déposés dans l'e-portfolio au terme de chaque visite.</p> <p>Le sujet de l'écrit réflexif, choisi et élaboré au cours de l'année, est suivi par le tuteur INSPÉ.</p> <p>2 bilans établis par le stagiaire, le tuteur ÉPLE, le chef d'établissement, le tuteur INSPÉ et le responsable de parcours</p> <p>En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, un dispositif d'aide est mis en place qui peut conduire entre autres à une 3<sup>e</sup> visite formative</p>	<p>Le corps d'inspection en lien avec le tuteur ÉPLE</p> <p>Le chef d'établissement</p> <p>La directrice de l'INSPÉ au regard du renseignement de la fiche 11 par le tuteur INSPÉ</p> <p>L'écrit réflexif est évalué par le tuteur INSPÉ.</p>

UE3.2	<b>ETRE FONCTIONNAIRE CPE, GARANT DU DROIT ET ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU SEIN DU SYSTEME EDUCATIF</b>			ECTS : 13
-------	---	--	--	-----------

EC3A.2	<b>MAITRISER LES TECHNIQUES D'EXPOSE ET D'ECHANGES PROFESSIONNELS</b>			ECTS : -
	HEURES	CM : 0	TD : 49	

### Objectifs :

La formation vise l'acquisition, par les étudiants, de la méthode des épreuves orales du concours (entretien sur dossier et épreuve 2) ainsi que la préparation du dossier de mise en situation professionnelle.

Techniques d'exposé, d'expression orale, de posture et favoriser les échanges professionnels afin d'amener les étudiants à construire leurs propos, à avoir une réflexion, à s'exprimer avec clarté et précision.

Préparer les étudiants à tenir compte du contexte des acquis, des besoins et des attentes des élèves lors de leurs exposés et de leurs entretiens.

Aptitude à conseiller le chef d'établissement et la communauté scolaire dans la mise en place de la politique éducative de l'établissement.

Savoir se situer dans un collectif professionnel et faire le lien entre la vie scolaire et la réussite des élèves.

Être en capacité d'exposer les éléments de sa réflexion personnelle et d'évaluer son aptitude au dialogue et au recul critique.

Se projeter dans son futur métier en prenant en compte la diversité des conditions d'exercice du métier, le contexte institutionnel (classe, vie scolaire, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs de la République.

### Contenus :

Les étudiants prennent connaissance des attendus du dossier et des épreuves orales. Ils sont également formés à la situation d'oral en tant qu'acte de communication.

### M3C session 1 :

Non évalué

### M3C session 2 :

Non évalué

### Intégration d'éléments de la culture numérique :

Lors de l'épreuve d'étude de dossier, les étudiants consultent Internet afin de compléter le dossier soumis en faisant le choix de documents utiles au traitement de la problématique.

Aussi, ils sont sensibilisés à la sélection des sources, à la distinction de celles-ci en fonction de l'auteur, du média pour les distinguer en fonction de critères de crédibilité, de pertinence, de fiabilité et de légitimité.

Utilisation de la plateforme Tutelec.

### Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

EC3B.2	APPREHENDER LE CLIMAT SCOLAIRE AU SERVICE DE LA REUSSITE			ECTS : 5
	HEURES	CM : 7	TD : 14	

### Objectifs :

Définir la notion de climat scolaire et de bien-être, les piliers d'action et ses enjeux.

Comprendre l'évolution de la place accordée à la notion de climat scolaire dans les débats actuels et au sein des EPLE pour refonder une école sereine et citoyenne.

Comprendre les raisons pour lesquelles l'instauration d'un climat scolaire serein constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour l'Ecole de la République et pour la réussite des élèves.

Déterminer et s'interroger sur le rôle et les missions dévolus au CPE et à la vie scolaire dans ce domaine.

Sensibiliser au rôle de tous les acteurs de la communauté éducative dans l'instauration d'un climat scolaire serein notamment en accordant une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements.

### Contenus :

Le **climat scolaire** est une responsabilité collective dont la finalité est la construction du bien vivre et du bien-être des élèves et du personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

### *Cette UE aborde des thèmes particuliers en lien avec les 7 piliers du climat scolaire :*

La Sanction Educative, la posture professionnelle et l'autorité en lien avec la justice scolaire, Le Harcèlement et le Cyber-Harcèlement en lien avec la prévention des violences scolaires, l'Orientation en milieu scolaire en lien avec les pédagogies et stratégies d'équipe, la Persévérance et le raccrochage scolaire, les Parcours éducatifs : Avenir, Citoyen, Artistique & Culturel, Santé en lien avec la pédagogie et la coopération entre équipes, L'école inclusive, l'égalité Filles garçons en lien avec la Mixité et l'engagement des élèves en lien avec l'amélioration de l'accueil et la qualité de vie à l'Ecole. Les notions de coéducation et de coopération seront abordées pour chaque thème afin de mettre en avant le travail étroit avec les familles dans le cadre du climat scolaire et de la réussite des élèves.

### M3C session 1 :

Note de contrôle continu : Ecrit terminal (note)

**M3C session 2 :**

Ecrit ou oral (note)

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)

Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)

EC3C.2	<b>SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE</b>				ECTS : 3
	HEURES	CM : 0	TD : 11	TP : 4	

**Contenus :****Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant**

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

[https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid\\_bo=145589](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589)

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

1h TD

**Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant**

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

2h TD présentiel + 2h à distance

**Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier**

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

4h TD présentiel + 2h à distance + 4h TP

EC3D.2	PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF				ECTS : 2
	HEURES	CM : 0	TD : 0	TP : 6	

**Objectifs :**

Mettre en œuvre un projet

**Contenus :**

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle.
- Mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils



EC3E	LANGUE VIVANTE ETRANGERE			ECTS : 2
------	--------------------------	--	--	----------

EC3EA.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

L'EC « Langue Vivante Étrangère » (nommé LVE) est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s en MEEF 2 des parcours non « spécialisés en langue », à savoir : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Lettres, Documentation, CPE, Arts plastiques, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques, Économie-Gestion, Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

NB : l'EC peut être suivi en enseignement à distance, dans les trois langues vivantes proposées, avec accord préalable du/des responsable(s) de parcours en lien avec la gestionnaire de scolarité à l'INSPÉ en charge du suivi de cet EC ([alexandra.tallet@u-picardie.fr](mailto:alexandra.tallet@u-picardie.fr)).

### Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2ème année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

### Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

**M3C session 1 :**

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension écrite dans la langue cible
- Épreuve de production écrite dans la langue cible

Les étudiant(e)s MEEF 2 inscrits en EAD passent obligatoirement ces épreuves en présentiel.

**M3C session 2 :**

Une épreuve écrite (1h) : compréhension écrite et production écrite à partir d'un document écrit en lien avec le thème du cours

Les étudiants devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 2013, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 : « La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. »

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.2 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 2 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

CC8

## EC3FA.1 LANGUES ET INTERDISCIPLINARITE

HEURES

CM : 4

TD : 9

TP : 0

**Objectifs :**

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

**Contenus :**

**Déclinaisons sur les deux années de Master :** concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

**Finalités professionnelles :** savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 2, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

**M3C :**

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

**La présentation orale :**

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe ou seul, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement afin de répondre aux besoins des élèves dont ils sont éventuellement chargés.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

**Session 1 :**

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).  
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

**Session 2 :**

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

CC1 à CC14

P1 à P5

**Objectifs généraux :**

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

**Objectifs spécifiques :**

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique abouti.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

### Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

### Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

### M3C :

Une présentation orale et un carnet de bord rédigé lors des différents stages et en fonction des lectures proposées par les enseignants sont attendus.

#### La présentation orale de groupe :

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique qui permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

**Session 1 :**

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).  
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

**Session 2 :**

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.2	<b>ECOLE INCLUSIVE</b>			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

**Objectifs :**

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

**Connaître :**

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

**Etre capable :**

D'identifier et d'accompagner les besoins particuliers de tous les élèves.

**Contenus :**

CM1 et CM2 : Connaissances des différents troubles

TD1 : Identifier les besoins particuliers d'un élève // étude de cas // terrain

TD2 : S'approprier quelques outils numériques au service de l'École Inclusive

TD3 : Concevoir une séance d'apprentissage accessible (différenciation, adaptation, CUA)

TD4 : Évaluation formative (présentation flash étude de cas : différenciation ou pédagogie pour une séance d'apprentissage, un plan, quels besoins, quelles adaptations pour y répondre et un outil numérique)

**Modalités :**

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

**M3C :****Session 1**

Continuum de formation entre le M1 et le M2 ;

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support ;

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible de se présenter lors de l'oral, présentation orale sur support numérique.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

**Session 2**

Reprise du travail demandé en session 1



**Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :**

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

C4 Prendre en compte la diversité des élèves

EC3FD.2	DEVELOPPEMENT DURABLE		
	HEURES	CM : 4	TD : 9

## PROJET 1

### Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celui de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la promotion des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de vous inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

**Contenus :**

La seconde année sera consacrée principalement au 3ème objectif : **Etre dans l'action et concevoir un projet en EDD.**

Des éléments de didactique en EDD et de la démarche de projet seront abordés afin de permettre sa conception. Des partenariats pourront être développés en complément.

**Conception du projet :** Les étudiants seront amenés à concevoir un projet de classe en EDD et transdisciplinaire. Ce sera un travail de groupe. L'application du projet en établissement scolaire reste facultative. Le projet devra en amont être contextualisé avec des références bibliographiques et pourra comporter un partenariat.

**Partenariat :** Des partenariats seront constitués en fonction des contenus proposés et des différents centres. Ces partenariats pourront être développés avec le tissu associatif, les institutions telles que le Rectorat ou les collectivités locales.

**M3C session 1 :**

En M2, l'évaluation portera sur la conception d'un projet transdisciplinaire en éducation au développement durable avec une mise en contexte contenant des références bibliographiques. C'est un travail de groupe utilisant les compétences et les ressources de chacun des étudiants. L'application de ce projet en classe restera facultative. Le rendu différera selon les spécificités de chaque centre, il pourra être sous la forme d'un écrit ou d'une présentation orale.

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Des outils numériques pourront être présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique est susceptible d'être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées pourront comporter des propositions d'utilisation du numérique.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entre-aide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 2 pour le M2.

**Par rapport au référentiel des compétences professionnelles**

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

**PROJET 2****Objectifs :**

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat

**Public concerné :**

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

**Contenus :**

- L'intérêt pédagogique des microcontrôleurs dans l'enseignement secondaire. Etude des programmes imposés par le BO (4h CM)
- Appropriation et exploitation des situations pédagogiques utilisant les microcontrôleurs (4h TP)
- Mise en commun des projets pour réaliser une centrale domotique gérant l'énergie de la maison (5h (TP)

**M3C session 1 :**

Présentation argumentée et analyse d'une situation d'enseignement utilisant un microcontrôleur devant le groupe.

**M3C session 2 :**

Rédaction d'un compte rendu sur l'utilisation des microcontrôleurs dans l'enseignement et de leur impact sur la compréhension des différents concepts scientifiques.

**Intégration d'éléments de la culture numérique :**

Vu le thème du projet la culture numérique est centrale dans cet enseignement.

**Compétences validées (voir tableau annexe 1) :**

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

UE4.2

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE  
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 16

EC4A

**SEMINAIRES COMMUNS**

EC4AC.2

**L'ECRITURE A VISEE SCIENTIFIQUE**

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

**Objectifs :**

Permettre aux étudiant.es d'être sensibilisé.es aux enjeux de la rédaction scientifique d'un mémoire universitaire à visée professionnelle.

**Contenus :**

- Les règles et les méthodes de rédaction d'un mémoire universitaire à visée professionnelle
- Le style scientifique (citation des ressources, les références dans la bibliographie, l'usage des notes de bas de page...)
- Le respect des normes
- Conseils et illustrations par des exemples

EC4B

**SEMINAIRES DE RECHERCHE**

EC4B.2

**SEMINAIRES DE RECHERCHE**

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

**Objectifs :**

Le mémoire est dans la continuité du travail engagé en M1.

L'initiation à la recherche constitue un élément structurant d'une formation professionnelle universitaire. Cette formation à et par la recherche permet à l'étudiant de se familiariser avec les démarches de recherche et de s'appropriier les questions, les outils et les résultats élaborés par la recherche ; elle contribue à construire un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles. La réflexion critique engagée dans cette initiation à la recherche permet d'envisager une construction professionnelle pouvant prendre en charge la complexité des situations d'enseignement et d'apprentissage.

Le travail d'initiation à la recherche commencé en M1 est approfondi en M2 avec l'écriture et la soutenance d'un mémoire ; il fera alors l'objet d'un suivi individualisé.

En M2, La problématique de recherche, située dans un champ identifié, est validée par le responsable de séminaire. La mise en œuvre de la recherche s'appuie à la fois sur une synthèse de travaux publiés dans le champ considéré et sur la production et l'analyse de données originales selon une méthodologie adaptée aux questions traitées.

Le travail d'initiation à la recherche réalisé pendant les deux années de séminaire conduit à l'écriture et à la soutenance d'un mémoire répondant à une double exigence universitaire et professionnelle. Le mémoire ne peut se réduire à une compilation de lectures ou à un compte-rendu de stage ; il doit articuler les différentes dimensions du travail demandé sous la forme d'un écrit structuré et argumenté faisant apparaître clairement le point de vue objectif de l'étudiant et mentionnant de

façon précise les sources utilisées. Les problématiques seront articulées avec les questions professionnelles en lien avec les stages selon le principe de la formation en alternance.

**Le mémoire sera déposé sur Tutélec dans les délais impartis et remis au directeur de mémoire selon les modalités définies par le parcours.**

**Contenus :**

Écrit de 80 000 signes environ (30 pages)

Soutenance : 10 min et 15 min de discussion

La soutenance en session 1 ne peut se faire qu'après l'accord du directeur de mémoire.

Un mémoire non rendu pour la date indiquée ne pourra en aucun cas être soutenu.

Tous les étudiants qui n'ont pas soutenu en session 1 pourront soutenir à la session 2, mais une seule soutenance est possible, en session 1 ou 2.

**M3C session 1 :**

Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)

**M3C session 2 :**

Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)

# Maquette MASTER MEEF 3ème mention

## Master MEEF - CPE

M2

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M2 CPE	Master MEEF - CPE									
UE1.2	<b>Maîtriser les savoirs et les compétences pour favoriser les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire</b>			Obligatoire	4	4	57	0		
EC1E.2	Découvrir les dispositifs d'accompagnement de l'adolescent			Oblig.	4	4	17		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h (note)
EC1G.2	Methodologie du concours			Oblig.			40			
UE2.2	<b>Concevoir, mettre en œuvre et analyse de missions d'éducation</b>			Obligatoire	25	54	92	0		
EC2A.2	Identifier le fonctionnement et le cadre législatif de l'EPL			Oblig.	3		14		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 min de préparation, 10 min de passage) (note)
EC2B.2	Agir au sein de la communauté éducative			Oblig.			37	23		
EC2F.2	Pilotage d'un service et animation d'une équipe			Oblig.	4	7	8		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 min de préparation, 10 min de passage) (note)
EC2G.2	Le CPE, acteur pédagogique dans l'établissement			Oblig.	6	10	17		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h ou 1 épreuve orale (10 min de préparation, 10 min de passage) (note)
EC2H.2	Accompagnement groupal de la pratique			Oblig.			30		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages (Résultat validé / non validé)	Epreuve orale (Résultat validé / non validé)
ECSE.2	Stages			Oblig.	12				Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé
UE3.2	<b>Etre fonctionnaire CPE, garant du droit et acteur de la communauté éducative au sein du système éducatif</b>			Obligatoire	15	23	170	10		
EC3A.2	Maîtriser les techniques d'exposé et d'échanges professionnels			Oblig.			49			
EC3B.2	Appréhender le climat scolaire au service de la réussite			Oblig.	5	7	14		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h à 3h (note)
EC3C.2	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		11	4	Note de contrôle continu	Oral de 20 min avec 1h de préparation (10min d'exposé et 10min d'entretien) (Note)
EC3D.2	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif			Oblig.	2			6	Présentation du projet (rendu laissé libre à l'étudiant : écrit, oral, capsule vidéo, application mobile ...). Evaluation des compétences (résultat : validé / non validé)	Analyse d'un projet (écrit ou oral). Evaluation des compétences (résultat : validé / non validé)
EC3E.2	Langue vivante étrangère	EC3EA.2	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Note de contrôle continu (2 notes)	1 épreuve orale (10 mn de préparation, 10 mn de passage)
		EC3EB.2	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20			
		EC3EC.2	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.2	Spécialisation	EC3FA.2	Langues et interdisciplinarité	1 choix	3	4	9		Projet (écrit ou oral) avec évaluation selon la grille de compétences (1 note)	Projet (écrit ou oral) avec évaluation selon la grille de compétences (1 note)
		EC3FB.2	Allophonie et francophonie	1 choix		4	9			
		EC3FC.2	Ecole inclusive	1 choix		4	9			
		EC3FD.2	Développement durable	1 choix		4	9			
UE4.2	<b>Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel</b>			Obligatoire	16	0	28	0		
EC4A.2	Séminaires communs			Oblig.	16		6		Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)
EC4B.2	Séminaires de recherche			Oblig.			22			



## ANNEXES



Arrêté NOR : MENE 13 15928A du 1er juillet 2013 (domaine "Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation")

<b>Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)</b>	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination
	Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de l'établissement
	Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de l'équipe éducative
<b>Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)</b>	Fait respecter le règlement intérieur
	Utilise un langage clair et adapté à ses interlocuteurs
	Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'établissement
	Adopte une attitude favorable à l'écoute et à l'échange avec les membres de la communauté éducative
<b>Compétences relatives à la contribution du CPE à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative (CS2, CS3, CS4, CS8)</b>	Participe aux différentes instances et conseils
	Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information
	Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
	Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
<b>Compétences liées à l'accompagnement des élèves dans leur globalité (CS1, CS5, CS6, CS7)</b>	Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
	Travailler dans une équipe pédagogique
	Organiser les conditions de vie des élèves, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
	Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
<b>Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)</b>	Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
	Participer à la construction des parcours des élèves
	Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
<b>Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)</b>	Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique
	Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique
	Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique
	Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du 3<sup>e</sup> stage pour les étudiants en SOPA, du stage pour les étudiants AED.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p><b>Niveau 0 :</b> Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p><b>Niveau 1 :</b> Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p><b>Niveau 2 :</b> Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p><b>Niveau 3 :</b> Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

<b>Compétences du référentiel du B0EN</b> n°30 du 25/07/13	<b>Indicateurs</b> : je fais, je vois, je dis... (concernent les 2 stages sauf mention contraire)	<b>Exemples de traces</b> de mes actions qui montrent que j'acquiers la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). <b><u>Cette liste n'est pas exhaustive mais indicative. Les étudiants devront déposer au moins une trace par compétences dans Karuta et un essai didactique.</u></b>
<b>DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale</b> <b>Le CPE, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale</b>		
<b>Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</b>		
<b>C2</b> : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école  <b>Mots clés associés</b> : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je suis présent chaque jour et j'arrive à l'heure.</li> <li>- Je veille à ce que l'ensemble des collègues AED et SC et moi-même soyons vigilants dans nos fiches de poste.</li> <li>- Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la cour ou dans et aux abords de l'EPLE.</li> <li>- J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements.</li> <li>- J'ai pris connaissance des documents de service vie scolaire afin de comprendre et me projeter dans le cadre de mes missions.</li> <li>- J'ai pris connaissance du référentiel de compétences professionnelles, des objectifs et textes qui régissent le système éducatif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil du règlement intérieur de l'établissement <u>avec commentaire d'un point observé pendant le stage.</u></li> <li>- Recueil de la circulaire de rentrée : lien avec le fonctionnement de l'EPLE.</li> <li>- Recueil du projet d'établissement ou contrat d'objectifs et du volet éducatif <u>avec commentaire d'un point observé pendant le stage.</u></li> <li>- Recueil du livret d'accueil des personnels de vie scolaire <u>avec commentaire d'un point observé pendant le stage.</u></li> <li>- Recueil du Bilan professionnel du service vie scolaire <u>avec commentaire d'un point observé pendant le stage.</u></li> <li>- Recueil du référentiel de compétences professionnelles et des textes qui régissent le système éducatif</li> </ul>
<b>C6</b> : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques  <b>Mots clés associés</b> : droits, devoirs, éthique, équité, responsabilité, sécurité, cadre et règles, loyauté, bienveillance, attitudes et langage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'applique et fais appliquer les règles de l'établissement. Je ne fais pas de différences entre les élèves en cas de transgression.</li> <li>- Je suis attentif au respect des locaux et du matériel.</li> <li>- J'adopte une posture professionnelle exemplaire afin d'être crédible et respecté</li> <li>- J'adopte une attitude d'adulte responsable au sein de l'établissement</li> <li>- Je m'adresse de façon bienveillante aux élèves afin d'instaurer un climat de confiance.</li> <li>- Je m'assure qu'aucun élève n'est victime de brimade, de harcèlement ou de discrimination.</li> <li>- Je veille à ce que chaque élève puisse s'exprimer et faire valoir ses opinions tout en étant très attentif aux propos discutables qui pourraient être tenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un court récit qui relate un moment au cours duquel j'ai encouragé, valorisé ou félicité un élève.</li> <li>- Recueil de réflexions, de questions à propos de situations qui m'ont interrogé sur le plan de l'équité, de la responsabilité, etc.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui montre que j'agis avec bienveillance et respect auprès des membres de la communauté éducative et que je montre l'exemple en adoptant une attitude exemplaire qui respecte les valeurs de la république et les principes fondamentaux du fonctionnaire de l'Éducation nationale.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui montre que je suis garant du respect du règlement intérieur et l'applique intelligemment afin de favoriser la justice scolaire. Ne rien laisser passer et intervenir quelle que soit la situation extraordinaire.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui témoigne de ma posture d'adulte responsable</li> </ul>

Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement		
<p><b>C7</b> : Maîtriser la langue française à des fins de communication</p> <p><b>Mots clés associés</b> : expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, langage professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'adopte un langage professionnel dès que je pénètre dans l'établissement.</li> <li>- J'identifie les adaptations langagières dont j'ai dû faire preuve lors de mon stage (je suis attentif à mon évolution).</li> <li>- J'identifie ce qui, dans les situations, concourt à la clarté ou au brouillage de la communication (corps, voix, écoute conjointe, contextes...).</li> <li>- Je repère des situations au cours desquelles j'ai pu échanger avec mon binôme et/ou le tuteur (écouter, exprimer mon point de vue, affirmer une position, la défendre).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil d'échanges qui montrent que j'utilise un langage courant voire soutenu, clair, avec les apprenants et que j'ai choisi entre le tutoiement et/ou le vouvoiement.</li> <li>- Recueil d'échanges qui montrent que je suis attentif à la langue que j'emploie pour communiquer avec les membres de l'équipe éducative de l'établissement dont en particulier de l'équipe de vie scolaire ainsi qu'avec les élèves et ou responsables légaux.</li> <li>- Recueil et récit d'un échange entre CPE et l'élève ou l'AED qui met en lumière un moment où la communication est brouillée.</li> <li>- Recueil par écrit d'une situation d'échange avec mon binôme et/ou le tuteur au cours de laquelle j'ai révisé mes propositions ou au contraire je les ai fait valoir.</li> </ul>
<p><b>C11</b> : Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p><b>Mots clés associés</b> : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me présente au chef d'établissement et à l'équipe éducative.</li> <li>- J'identifie le rôle et l'action des différents membres d'une communauté éducative de l'établissement (direction, CPE, infirmier, PsyEN, professeur documentaliste, référents (culturel, numérique, décrochage, harcèlement, vie collégienne/lycéenne etc.), DDFPT, D.SEGPA professeur principal, autre).</li> <li>- J'assiste à des réunions de diverses instances.</li> <li>- Je découvre des dispositifs particuliers (PPRE, EPI, accompagnement personnalisé, devoirs faits, PPS, PAP, PAI, dispositifs relais, autre).</li> <li>- Je découvre les missions de certains acteurs de la communauté éducative (A.E.S.H., Enseignant ULIS, etc.)</li> <li>- Je suis considéré comme un acteur de la vie de l'établissement au cours de mes stages (notamment durant le travail le tuteur EPLÉ lors du stage 2 SOPA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil du trombinoscope des élèves et professeurs et personnels vie scolaire : organisation de l'espace du service vie scolaire, matériel nécessaire, etc.</li> <li>- Recueil de photographies (<i>sans élèves identifiables</i>) : organisation de l'espace de la classe, matériel nécessaire à une activité, etc.</li> <li>- Recueil des outils obligatoires (calendrier scolaire, emploi du temps, numéros d'urgence, règlement intérieur de l'ÉPLE, charte numérique, laïcité, égalité filles garçons, etc.).</li> <li>- Recueil d'écrits, de courriels anonymes, de comptes rendus de conseils. Quelle implication du stagiaire et commentaires à effectuer sur ces éléments.</li> <li>- Recueil d'un ou de plusieurs dispositif.s sur lequel.s je m'informe (trace écrite)</li> <li>- Recueil de courriels (avec adresses électroniques professionnelles) qui témoignent de mes échanges avec le tuteur ÉPLE ou INSPÉ.</li> <li>- <b>Recueil d'exemples qui témoignent de ma participation active auprès d'un membre de l'équipe éducative.</b></li> <li>- Recueil de comptes rendus de réunion de direction et/ou de service vie scolaire montrant mon implication dans le cadre du conseiller technique du chef EPLE et de la responsabilité d'un service de vie scolaire. <b>Commentaires à effectuer</b></li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>

<p><b>C13</b> : Coopérer avec les partenaires de l'école</p> <p><b>Mots clés associés</b> : collaboration, projets, communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'identifie les principaux partenaires de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.</li> <li>- Je m'engage dans l'amélioration de la relation de confiance et de la communication entre l'institution et les familles dans le cadre de la scolarité des élèves.</li> <li>- Je découvre les étapes d'une mise en œuvre du ou des projets spécifiques auxquels j'ai pu assister.</li> <li>- J'analyse les effets de tels projets sur les élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil d'une liste des différents partenaires de l'EN sollicités dans l'ÉPLE.</li> <li>- Recueil d'un ou des projets menés dans l'ÉPLE.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui montre la relation que j'établis avec les familles dans le cadre de la scolarité des élèves.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui relate un projet impliquant des partenaires avec commentaires sur les effets sur les élèves.</li> </ul>
---	--	--

**DOMAINE B - Animer la politique éducative de l'établissement et accompagner le parcours de formation des élèves**  
**Le CPE, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves**

**Faire preuve de compétences spécifiques au CPE**

<p><b>CS1</b> : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps</p> <p><b>Mots clés associés</b> : climat d'établissement, temps et espace, matériel, interactions, développement de l'adolescent</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je suis vigilant durant la journée aux temps durant lesquels les élèves ne sont pas en classe et se déplacent dans l'établissement.</li> <li>- Je m'implique avec les AE durant ces temps et m'assure que chacun respecte les fiches de poste.</li> <li>- Je m'assure que l'ensemble des élèves sont en sécurité et que les personnels de vie scolaire assurent une surveillance active et un encadrement durant les mouvements des élèves à chaque interclasse et particulièrement durant les récréations, pause méridienne, réfectoire etc. dans un but de favoriser un climat scolaire serein.</li> <li>- Je suis vigilant quant au respect de ces règles élémentaires et assure également une présence physique aux abords de l'établissement (entrée et sortie) et notamment si les élèves utilisent les transports scolaires.</li> <li>- J'utilise des outils numériques de suivi des élèves dans la perspective du suivi individuel et collectif des élèves (Pronote, ENT, EDT).</li> <li>- J'observe ou je prends en charge l'organisation de l'espace et du temps et je mets ces observations en lien avec les besoins des élèves.</li> <li>- Je prends en compte la parole de l'élève</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un court récit qui relate mes points de vigilance en termes de sécurité particulièrement lors des interours, des repas à la cantine.</li> <li>- Recueil de fiches de poste et commentaires à effectuer</li> <li>- Recueil d'une situation de vie scolaire ayant permis d'identifier ce que sont et/ou font les élèves.</li> <li>- Recueil d'une brève trace d'interactions avec un ou des élève.s et son impact.</li> <li>- Recueil de documents témoignant d'un suivi d'élèves par le biais du numérique.</li> <li>- Rédaction d'un récit où vous avez été en situation lors des temps hors classe et avez été amené à intervenir, réguler les flux, surveiller etc.</li> <li>- Recueil des circuits d'information efficaces utilisés pour assurer le suivi tant individuel que collectif des élèves</li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>
--	---	---

<p><b>CS 2</b> : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement</p> <p><b>Mots clés associés</b> : climat de classe, sens des activités, temps et espace, matériel, interactions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je suis vigilant, repère et reprends tout élève ne respectant pas le règlement intérieur et m'assure que les personnels de vie scolaire agissent en ce sens.</li> <li>- Je connais et reconnais les personnels pouvant agir dans le cadre du climat scolaire comme l'Assistant de Prévention Sécurité (APS) si présent, Équipe mobile de sécurité (EMS), Directeur SEGPA etc.</li> <li>- Je circule régulièrement dans les couloirs, la cour de récréation, aux abords de l'établissement afin de marquer une présence physique et rassurante auprès des élèves et personnels éducatifs.</li> <li>- Je repère les signes préoccupants concernant les élèves</li> <li>- J'identifie les personnes ressources en cas de problèmes et/ou incidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de trace d'échanges entre membres de l'équipe éducative autour des règles de vie de l'ÉPLE</li> <li>- Rédaction d'un court récit témoignant de ce que je circule dans divers endroits et agis de manière professionnelle auprès des personnels AED et des élèves. Respect du cadre et des règles de conduite</li> <li>- Recueil d'un récit durant lequel le stagiaire gère et dépasse les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation dans une perspective éducative</li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>
<p><b>CS 3</b> : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement</p> <p><b>Mots clés associés</b> : projet d'établissement, coopération</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je recueille les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves.</li> <li>- Je recueille tous les indicateurs permettant de faire un état des lieux du climat scolaire et permettant d'évaluer et de comparer les chiffres d'année en année.</li> <li>- Je rends compte et échange avec le chef d'établissement qui impulse ce document de politique éducative</li> <li>- J'implique les personnels vie scolaire dans la réflexion et l'élaboration du futur volet éducatif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil du bilan professionnel de la vie scolaire et de données relatives au volet éducatif de Pronote <b><u>et commentaires à effectuer</u></b></li> <li>- Rédaction d'un <b><u>premier rapport d'étonnement</u></b>.</li> <li>- Recueil d'un récit où le stagiaire contribue au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement, et à la mise en œuvre de mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques et éducatives</li> <li>- Recueil des modalités de travail et de réflexion établies avec le tuteur CPE (Axes à déterminer et actions à mener dans le cadre du projet d'établissement) avec les personnels de l'établissement (équipe pédagogique notamment, équipe vie scolaire, direction, éducative et agents) en vue de les communiquer au chef d'établissement.</li> </ul>
<p><b>CS 5</b> : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif</p> <p><b>Mots clés associés</b> : Communication, éducation, suivi des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me forme à la technique d'entretiens élèves en observant et échangeant avec mon tuteur CPE.</li> <li>- Je mène un entretien d'écoute dans le cadre du suivi des élèves (préparation, respect des étapes)</li> <li>- Je favorise la coéducation en commençant à communiquer avec les responsables légaux de la scolarité des élèves sur les éventuelles transgressions au RI ou difficultés rencontrées au cours de sa scolarité.</li> <li>- Je me projette dans un suivi d'une ou de classes et communique avec les collègues et partenaires.</li> <li>- Je participe à des entretiens avec les familles, observe et échange sur les différentes manières d'agir avec son tuteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un entretien d'écoute dans le cadre du suivi d'un élève en ciblant les objectifs, les actions, le discours à tenir, les propositions, la manière de se tenir et d'accueillir l'élève etc.</li> <li>- Recueil d'un échange anonymé avec les responsables légaux d'un élève concernant d'éventuelles transgressions au règlement intérieur ou difficultés rencontrées au cours de sa scolarité.</li> <li>- Recueil d'une de mes participations aux commissions de suivi de scolarité des élèves (cellules de veille) et aux GPDS dans le cadre du décrochage scolaire <b><u>et commentaires à effectuer</u></b></li> <li>- Rédaction d'un court récit montrant comment je me suis préparé à un conseil pédagogique, un conseil de classe etc.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je participe aux heures de vie classe et établit un lien avec le professeur principal pour favoriser les échanges.</li> <li>- Je prépare en amont les conseils de classe avec mon tuteur et participe aux conseils pédagogiques afin de mieux cerner les enjeux d'une telle instance dans la pédagogie.</li> </ul>	<p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>
<p><b>CS 6 :</b> Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative</p> <p><b>Mots clés associés :</b> Sensibiliser les élèves, citoyenneté, engagement, responsabilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je participe aux élections citoyennes au sein de l'établissement</li> <li>- Je me projette et réfléchis à comment faire vivre la démocratie et les projets en lien avec la citoyenneté dans le cadre de projets éducatifs et au sein d'instances : CVC, CVL, MDL, CESCE</li> <li>- Je participe à la formation des délégués de classe et des éco-délégués dans l'exercice de mes fonctions de stagiaires.</li> <li>- J'accompagne les élèves dans la prise de responsabilités (FSE et MDL) comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté.</li> <li>- J'impulse et favorise la vie associative et culturelle.</li> <li>- Je coopère avec les équipes afin de m'engager dans un projet citoyen. Par exemple avec le professeur documentaliste.</li> <li>- Je suis force de proposition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des documents et comptes rendus afin de prendre connaissance de ce qui a été porté par les équipes dans le cadre du CVC, CVL, CESCE, FSE, MDL, élections et formation des délégués de classe et éco-délégués <b><u>et commentaires à effectuer sur ces documents</u></b></li> <li>- Trace d'une participation à une formation des délégués de classe, éco-délégués, à un CVC. Mettre en avant votre implication et votre participation active par le biais d'une intervention, d'un diaporama, d'un questionnaire etc.</li> <li>- Traces d'échange avec les membres des équipes ayant participé à de tels projets (CPE, Professeur documentaliste, professeurs, référents)</li> <li>- Rédaction concise autour d'une réflexion sur des projets et/ou d'actions à mener dans le cadre de la formation à une citoyenneté participative.</li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>
<p><b>DOMAINE C - Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets</b></p> <p><b>Le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel</b></p>		
<p><b>C9 :</b> Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</p> <p><b>Mots-clés associés :</b> Responsabilité, outil, ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'utilise les outils numériques de l'établissement pour faciliter le suivi des élèves de façon individualisée ou collaborative et la communication avec les personnels pédagogiques et éducatifs.</li> <li>- Je connais les règles relatives à un usage responsable de l'outil numérique et je les transmets aux élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de traces témoignant de l'utilisation de l'outil numérique (Pronote, EDT, ENT, Siecle, Messagerie etc.) au service du suivi des élèves et de la communication avec les enseignants, personnels et familles.</li> <li>- Recueil d'un moment au cours duquel j'ai éduqué les élèves à un usage responsable de l'outil numérique et /ou d'internet. Ce moment peut également être observé.</li> </ul>

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du stage.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p><b>Niveau 0 :</b> Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p><b>Niveau 1 :</b> Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p><b>Niveau 2 :</b> Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p><b>Niveau 3 :</b> Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.



<p><b>Compétences du référentiel du BOEN n°30</b> du 25/07/13</p>	<p><b>Indicateurs</b> : je fais, je vois, je dis... (concernent le stage sauf mention contraire)</p>	<p><b>Exemples de traces</b> de mes actions qui montrent que j'acquiers la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). <b><u>Cette liste n'est pas exhaustive mais indicative. Les étudiants devront déposer au moins une trace par compétences dans Karuta et un essai didactique.</u></b></p>
<p><b>DOMAINE - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale</b> <b>Le CPE, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale</b></p>		
<p><b>Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</b></p>		
<p><b>C1</b> : Faire partager les valeurs de la République</p> <p><b>Mots-clés associés</b> : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'adopte une attitude en adéquation avec les valeurs de la République (je suis équitable envers chacun, je suis attentif au fait que garçons et filles sont traités de la même façon, je fais circuler la parole en veillant à ce que chaque élève puisse s'exprimer, etc.).</li> <li>- J'aide les élèves à développer leur esprit critique (je leur apprends à donner des arguments, à distinguer, éventuellement, savoir, opinion et croyance).</li> <li>- J'interviens lorsque les propos sont contraires aux valeurs de la République.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil d'une intervention auprès d'un élève pendant laquelle j'ai transmis (ou voulu transmettre) ces valeurs.</li> <li>- Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour faire respecter l'égalité entre filles et garçons et/ou pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République.</li> <li>- Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai appris aux élèves à argumenter.</li> </ul>
<p><b>C6</b> : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p><b>Mots clés associés</b> : droits, devoirs, éthique, équité, responsabilité, sécurité, cadre et règles, loyauté, bienveillance, attitudes et langage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'applique et fais appliquer les règles de l'établissement. Je ne fais pas de différences entre les élèves en cas de transgression.</li> <li>- Je suis attentif au respect des locaux et du matériel.</li> <li>- J'adopte une posture professionnelle exemplaire afin d'être crédible et respecté.</li> <li>- J'adopte une attitude d'adulte responsable au sein de l'établissement.</li> <li>- Je m'adresse de façon bienveillante aux élèves afin d'instaurer un climat de confiance.</li> <li>- Je m'assure qu'aucun élève n'est victime de brimade, de harcèlement ou de discrimination.</li> <li>- Je veille à ce que chaque élève puisse s'exprimer et faire valoir ses opinions tout en étant très attentif (ou attentive) aux propos discutables qui pourraient être tenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un court récit qui relate un moment au cours duquel j'ai encouragé, valorisé ou félicité un élève.</li> <li>- Recueil de réflexions, de questions à propos de situations qui m'ont interrogé sur le plan de l'équité, de la responsabilité, etc.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui montre que j'agis avec bienveillance et respect auprès des membres de la communauté éducative et que je montre l'exemple en adoptant une attitude exemplaire qui respecte les valeurs de la république et les principes fondamentaux du fonctionnaire de l'Éducation nationale.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui montre que je suis garant du respect du règlement intérieur et l'applique intelligemment afin de favoriser la justice scolaire. Ne rien laisser passer et intervenir quelle que soit la situation extraordinaire.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui témoigne de ma posture d'adulte responsable.</li> </ul>

<b>Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement</b>		
<p><b>C11</b> : Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p><b>Mots clés associés</b> : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me présente au chef d'établissement et à l'équipe éducative.</li> <li>- J'identifie le rôle et l'action des différents membres d'une communauté éducative de l'établissement (direction, CPE, infirmier, PsyEN, professeur documentaliste, référents (culturel, numérique, décrochage, harcèlement, vie collégienne/lycéenne etc.), DDFPT, D.SEGPA professeur principal, autre).</li> <li>- J'assiste à des réunions de diverses instances.</li> <li>- Je découvre des dispositifs particuliers (PPRE, EPI, accompagnement personnalisé, devoirs faits, PPS, PAP, PAI, dispositifs relais, autre).</li> <li>- Je découvre les missions de certains acteurs de la communauté éducative (A.E.S.H., Enseignant ULIS, etc.).</li> <li>- Je suis considéré comme un acteur de la vie de l'établissement au cours de mon stage (notamment durant le travail avec le tuteur EPLE).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil du trombinoscope des élèves et professeurs et personnels vie scolaire : organisation de l'espace du service vie scolaire, matériel nécessaire, etc.</li> <li>- Recueil de photographies (sans élèves identifiables) : organisation de l'espace de la classe, matériel nécessaire à une activité, etc.</li> <li>- Recueil des outils obligatoires (calendrier scolaire, emploi du temps, numéros d'urgence, règlement intérieur de l'ÉPLE, charte numérique, laïcité, égalité filles garçons, etc.).</li> <li>- Recueil d'un ou de plusieurs dispositifs sur lesquels je m'informe (trace écrite)</li> <li>- Recueil de courriels (avec adresses électroniques professionnelles) qui témoignent de mes échanges avec la tutrice ou le tuteur ÉPLE ou INSPÉ.</li> <li>- <b><u>Recueil d'exemples qui témoignent de ma participation active auprès d'un membre de l'équipe éducative ou d'une instance.</u></b></li> <li>- Recueil de comptes rendus de réunion de direction et/ou de service vie scolaire montrant mon implication dans le cadre du conseiller technique du chef EPLE et de la responsabilité d'un service de vie scolaire.</li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>
<p><b>C13</b> : Coopérer avec les partenaires de l'école</p> <p><b>Mots clés associés</b> : collaboration, projets, communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'identifie les principaux partenaires de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.</li> <li>- Je m'engage dans l'amélioration de la relation de confiance et de la communication entre l'institution et les familles dans le cadre de la scolarité des élèves.</li> <li>- Je découvre les étapes d'une mise en œuvre du ou des projets spécifiques auxquels j'ai pu assister.</li> <li>- J'analyse les effets de tels projets sur les élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil d'une liste des différents partenaires de l'EN sollicités dans l'ÉPLE et mise en avant des échanges et situations vécues avec eux.</li> <li>- Recueil d'un ou des projets menés dans l'ÉPLE.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui montre la relation que j'établis avec les familles dans le cadre de la scolarité des élèves.</li> <li>- Rédaction d'un court récit qui relate un projet impliquant des partenaires avec commentaires sur les effets sur les élèves.</li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>

**DOMAINE B - Animer la politique éducative de l'établissement et accompagner le parcours de formation des élèves**  
**Le CPE, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves**

**Concevoir et mettre en œuvre des situations d'accompagnement des élèves diverses**

<p><b>C3</b> : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p><b>Mots clés associés :</b> Connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'adolescent</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je connais les concepts fondamentaux de la psychologie de l'adolescent.</li> <li>- Je tiens compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative.</li> <li>-Je m'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster mon action auprès des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de concepts fondamentaux de la psychologie de l'adolescent.</li> <li>- Rédaction d'un court récit relatif à un échange avec un élève qui s'appuie sur mes connaissances en psychologie de l'adolescent.</li> </ul>
<p><b>C4</b> : Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p><b>Mots-clés associés :</b> diversité, représentation, adaptation, profil, besoins particuliers, développement de l'adolescent</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'adapte mon action éducative à la diversité des élèves.</li> <li>- Je travaille avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre d'un dispositif d'aide personnalisée d'élèves en situation de handicap, en difficultés durables, rencontrant des difficultés scolaires, avec des problèmes de santé, en voie de décrochage, en difficultés sociales etc.</li> <li>- Je décèle les signes de décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un court récit d'un échange avec des personnes ressources en vue de la mise en œuvre d'un dispositif d'aide personnalisée (PPRE, PAP, PPS, PAI, Devoirs faits, Accompagnement éducatif et/ou Personnalisé, Stages de réussite, Tutorat, Internat etc.)</li> <li>- Rédaction d'un court récit relatif à des signes de décrochage d'élèves que j'ai perçus</li> <li>- Recueil de trace d'échanges entre membres de l'équipe éducative lors d'une réunion liée à la lutte contre le décrochage scolaire et/ou à favoriser la persévérance scolaire. (GPDS, cellule de veille, projet, SAS remotivation etc.)</li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>
<p><b>C5</b> : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p><b>Mots-clés associés :</b> Parcours éducatif, collaboration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me renseigne sur les différents parcours éducatifs mis en œuvre au sein de l'ÉPLE (classes, CDI, Infirmerie, projets transdisciplinaires).</li> <li>- Je participe à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.</li> <li>- Je veille à la réussite de tous et je prends conscience des enjeux des dispositifs d'aide liés à la réussite des élèves (PPRE, PAP, PPS, AP, Devoirs faits, Internat etc.)</li> <li>-Je participe aux travaux de différents conseils (conseil pédagogique, conseil de classe, conseil école collège, CVC, CVL etc.) en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des actions éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des parcours éducatifs mis en œuvre</li> <li>- Rédaction d'un rapport relatif à un parcours d'un élève sur les plans pédagogique et éducatif auquel j'ai pris une part active.</li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>

### Faire preuve de compétences spécifiques au CPE

**CS1** : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps

**Mots clés associés** : climat d'établissement, temps et espace, matériel, interactions, développement de l'adolescent

- Je suis vigilant durant la journée aux temps durant lesquels les élèves ne sont pas en classe et se déplacent dans l'établissement.
- Je m'implique avec les AED durant ces temps et m'assure que chacun respecte les fiches de poste.
- Je m'assure que l'ensemble des élèves sont en sécurité et que les personnels de vie scolaire assurent une surveillance active et un encadrement durant les mouvements des élèves à chaque interclasse et particulièrement durant les récréations, pause méridienne, réfectoire etc. dans un but de favoriser un climat scolaire serein.
- Je suis vigilant quant au respect de ces règles élémentaires et assure également une présence physique aux abords de l'établissement (entrée et sortie) et notamment si les élèves utilisent les transports scolaires.
- J'utilise des outils numériques de suivi des élèves dans la perspective du suivi individuel et collectif des élèves (Pronote, ENT, EDT).
- J'observe ou je prends en charge l'organisation de l'espace et du temps et je mets ces observations en lien avec les besoins des élèves.
- Je prends en compte la parole de l'élève.

- Rédaction d'un court récit qui relate mes points de vigilance en termes de sécurité particulièrement lors des interours, des repas à la cantine.
- Recueil de fiches de poste.
- Recueil d'une situation de vie scolaire ayant permis d'identifier ce que sont et/ou font les élèves
- Recueil d'une brève trace d'interactions avec un ou des élève.s et son impact.
- Recueil de documents témoignant d'un suivi d'élèves par le biais du numérique.
- Recueil des circuits d'information efficaces utilisés pour assurer le suivi tant individuel que collectif des élèves

**NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence**

**CS2** : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement

**Mots clés associés** : climat de classe, sens des activités, temps et espace, matériel, interactions

- Je suis vigilant, repère et reprends tout élève ne respectant pas le règlement intérieur et m'assure que les personnels de vie scolaire agissent en ce sens.
- Je connais et reconnais les personnels pouvant agir dans le cadre du climat scolaire comme l'Assistant de Prévention Sécurité (APS) si présent, Équipe mobile de sécurité (EMS), Directeur SEGPA etc.
- Je circule régulièrement dans les couloirs, la cour de récréation, aux abords de l'établissement afin de marquer une présence physique et rassurante auprès des élèves et personnels éducatifs.
- Je repère les signes préoccupants concernant les élèves
- J'identifie les personnes ressources en cas de problèmes et/ou incidents

- Recueil de trace d'échanges entre membres de l'équipe éducative autour des règles de vie de l'ÉPLE
- Rédaction d'un court récit témoignant de ce que je circule dans divers endroits et agis de manière professionnelle auprès des personnels AED et des élèves. Respect du cadre et des règles de conduite
- Recueil d'un récit durant lequel le stagiaire gère et dépasse les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation dans une perspective éducative

**NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence**

<p><b>CS 3</b> : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement</p> <p><b>Mots clés associés</b> : projet d'établissement, coopération</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je recueille les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves.</li> <li>- Je recueille tous les indicateurs permettant de faire un état des lieux du climat scolaire et permettant d'évaluer et de comparer les chiffres d'année en année.</li> <li>- Je rends compte et échange avec le chef d'établissement qui impulse ce document de politique éducative.</li> <li>- J'implique les personnels vie scolaire dans la réflexion et l'élaboration du futur volet éducatif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil du bilan professionnel de la vie scolaire et de données relatives au volet éducatif de Pronote <b>et commentaires à effectuer</b></li> <li>- Rédaction d'un <b>rapport d'étonnement et d'une ébauche de volet éducatif en respectant la démarche de projet : indicateurs/diagnostic/objectifs/actions.</b></li> <li>- Recueil d'un récit où le stagiaire contribue au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement, et à la mise en œuvre de mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques et éducatives</li> <li>- Recueil des modalités de travail et de réflexion établies avec le tuteur CPE (Axes à déterminer et actions à mener dans le cadre du projet d'établissement) avec les personnels de l'établissement (équipe pédagogique notamment, équipe vie scolaire, direction, éducative et agents) en vue de les communiquer au chef d'établissement.</li> </ul>
<p><b>CS 4</b> : Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire</p> <p><b>Mots clés associés</b> : Communication, Exemplarité, Crédibilité, Autorité, bienveillance, Accompagnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me projette et comprends la manière de concevoir des activités et les emplois du temps des personnels de la vie scolaire dans un souci de continuité, de cohérence et d'efficacité du service.</li> <li>- Je réfléchis et co-prépare et co-anime dans la mesure du possible des réunions de coordination et d'organisation de l'équipe.</li> <li>- J'évalue et anticipe les besoins de la vie scolaire et de formation des membres de l'équipe et propose des formations à mon tuteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil d'une de mes participations aux réunions vie scolaire dans le cadre du pilotage du service.</li> <li>- Rédaction d'un compte rendu de réunion de service mettant en avant l'ordre du jour de la séance et montrant comment je me suis préparé à cette réunion avec mon tuteur CPE.</li> <li>- Recueil d'un entretien individuel d'évaluation effectué dans le cadre du suivi des personnels de vie scolaire en ciblant les objectifs, le discours à tenir, les axes positifs et d'amélioration, la posture à adopter selon la situation.</li> <li>- Rédaction d'un récit mettant en avant la manière dont le service de vie scolaire est effectué. Commentaires sur le rôle du CPE dans la gestion d'une équipe et des priorités retenues.</li> <li>- Recueil des fiches de poste du service vie scolaire et commentaires sur ces dernières en proposant notamment des améliorations</li> </ul>
<p><b>CS 5</b> : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif</p> <p><b>Mots clés associés</b> : Communication, éducation, suivi des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me forme à la technique d'entretiens élèves en observant et échangeant avec mon tuteur CPE.</li> <li>- Je mène un entretien d'écoute dans le cadre du suivi des élèves (préparation, respect des étapes)</li> <li>- Je favorise la coéducation en commençant à communiquer avec les responsables légaux de la scolarité des élèves sur les éventuelles transgressions au RI ou difficultés rencontrées au cours de sa scolarité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un entretien d'écoute dans le cadre du suivi d'un élève en ciblant les objectifs, les actions, le discours à tenir, les propositions, la manière de se tenir et d'accueillir l'élève etc.</li> <li>- Recueil d'un échange anonymé avec les responsables légaux d'un élève concernant d'éventuelles transgressions au règlement intérieur ou difficultés rencontrées au cours de sa scolarité.</li> <li>- Recueil d'une de mes participations aux commissions de suivi de scolarité des élèves (cellules de veille) et aux GPDS dans le cadre du décrochage scolaire <b>et commentaires à effectuer</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je me projette dans un suivi d'une ou de classes et communique avec les collègues et partenaires.</li> <li>- Je participe à des entretiens avec les familles, observe et échange sur les différentes manières d'agir avec son tuteur.</li> <li>- Je participe aux heures de vie classe et établit un lien avec le professeur principal pour favoriser les échanges.</li> <li>- Je prépare en amont les conseils de classe avec mon tuteur et participe aux conseils pédagogiques afin de mieux cerner les enjeux d'une telle instance dans la pédagogie.</li> </ul>	<p>- Rédaction d'un court récit montrant comment je me suis préparé à un conseil de classe ou un conseil pédagogique, un CVC, CVL etc.</p> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>
<p><b>CS 6 :</b> Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative</p> <p><b>Mots clés associés :</b> Sensibiliser les élèves, citoyenneté, engagement, responsabilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je participe aux élections citoyennes</li> <li>- Je me projette et réfléchis à comment faire vivre la démocratie et les projets en lien avec la citoyenneté dans le cadre de projets éducatifs et au sein d'instances telles que le CVC, CVL, MDL, CESCE.</li> <li>- J'accompagne les élèves dans la prise de responsabilités (FSE et MDL) comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté.</li> <li>- J'impulse et favorise la vie associative et culturelle.</li> <li>- Je participe à la formation des délégués de classe et des éco délégués dans l'exercice de mes fonctions de stagiaires.</li> <li>- Je coopère avec les équipes afin de m'engager dans un projet citoyen. Par exemple avec le professeur documentaliste.</li> <li>- Je suis force de proposition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des documents et comptes rendus afin de prendre connaissance de ce qui a été porté par les équipes dans le cadre du CVC, CVL, CESCE, FSE, MDL, élections et formation des délégués de classe et éco-délégués <b><u>et commentaires à effectuer sur ces documents</u></b></li> <li>- Trace d'une participation à une formation des délégués de classe, éco-délégués, à un CVC. Mettre en avant votre implication et votre participation active par le biais d'une intervention, d'un diaporama, d'un questionnaire etc.</li> <li>- Traces d'échange avec les membres des équipes ayant participé à de tels projets (CPE, Professeur documentaliste, professeurs, référents)</li> <li>- Rédaction concise autour d'une réflexion sur des projets et/ou d'actions à mener dans le cadre de la formation à une citoyenneté participative.</li> </ul> <p><b><u>NB : Mettre en avant votre implication directe pour cette Compétence</u></b></p>

## DOMAINE C - Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets

### Le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

<p><b>C14</b> : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <p><b>Mots-clés associés :</b> Réflexivité, engagement, apprentissage du métier, motivation</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Je prends en compte les conseils prodigués par les tuteurs ou de mes pairs et m'efforce d'améliorer ma pratique.</li><li>- Je suis capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur mon positionnement et mes activités.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recueil des conseils donnés par les tuteurs</li><li>- Court récit de ce que j'ai modifié à la suite d'un conseil de mes pairs ou tuteurs et commentaires sur son efficacité.</li><li>- Rédaction d'un temps où vous avez été amené à revoir votre façon de procéder (posture, positionnement au sein de l'équipe, entretiens etc.) après échanges avec des collègues ou autres.</li><li>- Rédaction de votre ressenti sur l'année passée au sein de votre EPLE tant sur le plan personnel que professionnel. Retour de votre expérience, des compétences acquises, des réflexes professionnels et de votre réflexion sur le métier.</li></ul>
---	--	---